



LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE MILHAUD

# *Une belle entrée pour notre commune*

**Finances**

p. 8

**Coup d'œil dans le rétro**

p. 32

**Associations**

p. 39

# Sommaire



**Actualités  
municipales**  
**Finances**



**Actualités  
municipales**  
**Dans la commune**

**Édito du maire**  
**Comptes-rendus des conseils municipaux**  
**Actualités municipales**  
**Dans la commune**  
**Coup d'œil dans le rétro**  
**Agenda**  
**La vie des associations**

p.3  
p.4  
p.8  
p.26  
P.32  
p.38  
P.39



**Actualités  
municipales**  
**Sécurité**



**La vie des  
associations**

**Manifestations à venir**  
**Fête votive**



## Infos utiles

**Mairie** : 04 34 39 50 00  
**Rendez-vous élus** : 04 34 39 50 01  
**Police Municipale** : 04 34 39 50 22  
**Services Techniques** : 04 34 39 50 15  
**Assistante Sociale** : 04 34 39 50 00 (sur rendez-vous)  
**CCAS** : 04 34 39 50 00  
**Centre Socio Culturel** : 04 34 39 50 05  
**École Maternelle** : 04 34 39 50 20  
**École Primaire** : 04 34 39 50 10  
**Bureau de la Scolarité** : 04 34 39 50 12  
**Crèche / Halte garderie** : 04 34 39 50 25  
**Lycée Geneviève De Gaulle Anthoinoz** : 04 66 74 62 10  
**Bibliothèque Municipale** : 04 66 74 16 85  
**Gendarmerie Bernis** : 17  
**Sapeurs Pompiers** : 18 ou 112 (SDIS)  
**SAMU** : 15  
**TANGO Bus N° Indigo** : 0970 818 638 (n° non surtaxé)



M LE MAGAZINE  
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud  
1 rue Pierre Guérin  
30540 MILHAUD  
Tél. : 04 34 39 50 00  
[www.ville-milhaud.fr](http://www.ville-milhaud.fr)

**Directeur de la publication** : Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef** : les élus de la commune  
**Crédit photos** : commune de Milhaud - Freepik  
**Conception - réalisation** : commune de Milhaud

# Edito du maire



*« Faire mieux avec moins : notre fil conducteur, aujourd'hui plus que jamais. »*

Chères Milhaudoises, Chers Milhaudois,

Avant de profiter pleinement de l'été et de ses promesses de détente et de convivialité, prenons un instant pour partager ensemble le sens de notre action municipale et les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Depuis 2014, à Milhaud comme ailleurs, les défis ne manquent pas. Baisse constante des dotations de l'État, transferts de compétences non compensés, complexification réglementaire alors même que l'on parle de simplification, sans oublier une crise sanitaire historique, une crise énergétique sans précédent et une situation géopolitique tendue qui auront mis à l'arrêt tout effort d'aménagement des territoires. Malgré cela notre petite ville de Milhaud avance et elle avance avec une conviction forte : faire mieux avec moins, non par choix, mais par nécessité. À cette équation difficile, nous avons choisi de répondre avec résilience, imagination et rigueur et faire de ces « désavantages, des atouts ». Ces trois mots sont devenus le fil conducteur de notre action municipale. Résilience face aux contraintes financières, imagination pour construire autrement et rigueur pour gérer chaque euro de manière responsable et utile. Ce sont ces valeurs qui nous permettent de répondre à vos besoins, à vos attentes, à vos aspirations, dans un contexte où chaque décision demande lucidité et anticipation.

Les projets que nous portons prennent du temps, parfois plus que nous le souhaiterions. Mais ils avancent. Ils avancent grâce à une vision à long terme, à une mobilisation constante de nos équipes et à une volonté politique claire : investir dans l'essentiel, préserver l'avenir et améliorer le quotidien. Ainsi ces dernières années, de nombreux travaux et réalisations ont vu le jour. Mais il en est aussi d'autres souvent invisibles mais indispensables qui ont pu être menés : rénovation de nos bâtiments, mises aux normes, réfection des toitures avec une attention particulière au traitement de l'étanchéité, réfection et entretien des voiries. Autant de réalisations qui ne font pas toujours la une mais qui conditionnent durablement la qualité de vie dans notre commune. Car un bâtiment sain, une route sécurisée, ce sont des engagements que nous avons pris et tenus et ce sont aussi des économies sur le long terme.

Aujourd'hui Milhaud continue de s'affirmer. Notre commune est devenue la cinquième en population au sein de l'agglomération, une position qui renforce notre voix et notre poids dans les décisions intercommunales. Ce développement démographique nous l'accueillons avec fierté mais aussi avec responsabilité. Il nous oblige à préparer l'avenir avec ambition et réalisme. Nous avons tout autour de nous des infrastructures solides, des partenaires engagés, une population dynamique. Les atouts sont là pour bâtir un avenir radieux, à condition de continuer à avancer sereinement, lucidement et collectivement ! Ne boudons pas notre plaisir de vivre dans une commune qui change, qui progresse, qui construit même dans la discrétion une trajectoire stable et ambitieuse. Et surtout, nous ne relâcherons pas nos efforts ! L'été sera l'occasion de se ressourcer mais aussi de continuer à penser l'avenir ensemble.

Très bel été à toutes et tous !

*Chaleureusement  
Jean-Luc Osborn*



# Comptes-rendus des conseils municipaux

## Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).

### Séance du 19 février 2025

#### **MAINTIEN DU POSTE D'ADJOINT AU MAIRE DEVENU VACANT - DETERMINATION DU RANG OCCUPE PAR LE NOUVEL ADJOINT AU MAIRE - ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE**

Maintien du nombre d'adjoints à 8. Le nouvel adjoint occupera le 1<sup>er</sup> rang. Election de Monsieur Jean-Luc François par 26 voix. Adopté à l'unanimité

#### **INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - NOUVELLE REPARTITION**

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2025. Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr) et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

#### **DESIGNATION D'UN NOUVEAU CORRESPONDANT DEFENSE A LA DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTALE DU GARD - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2022-12-110 DU 19-12-2022**

Mme Sandrine Meunier est désignée nouveau Correspondant Défense de la commune à la délégation militaire départementale du Gard. Adopté à l'unanimité

#### **FIXATION DES TARIFS ANNUELS DES DROITS ET REDEVANCES DIVERS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019-07-052 DU 4 JUILLET 2019**

Tableaux récapitulatifs de l'ensemble des tarifs annuels 2025 consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr) et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

#### **INSTAURATION D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE EN CAS D'INCIVILITE POUR DEPOT SAUVAGE DE DECHETS ET D'ORDURES**

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, une amende administrative pour toute personne auteure d'incivilités pour dépôt sauvage de déchets et d'ordures en complément des condamnations prévues par le Code pénal et fixation du montant de l'amende pour les personnes physiques et morales. Adopté à l'unanimité

#### **FIXATION DU TARIF DU REPAS DES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS MILHAUDOISESS**

Tarif à 20 €. Adopté à l'unanimité

#### **INDEMNISATIONS DE TIERS VICTIMES DE DOMMAGES MATERIELS ÉQUIVALENT A LA FRANCHISE DE L'ASSURANCE DE LA COMMUNE**

Indemnisation à hauteur de 2 229,67 € en réparation des dommages matériels engageant la responsabilité de la collectivité. Adopté à l'unanimité

#### **ACTUALISATION DU REGLEMENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES AU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »**

Concernant sa composition par la désignation de l'Adjoint au Maire délégué aux ressources humaines. Adopté à l'unanimité

#### **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION COGARD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « RACONTE-MOI TA NATURE » AU BENEFICE DU CLUB ADO DE MILHAUD**

Participation financière de la Commune à ce projet d'un montant de 500 €. Adopté à l'unanimité

#### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MC SONO POUR L'ORGANISATION MENSUELLE D'UN THE DANSANT**

Les derniers mardis après-midi des mois d'avril, mai, septembre et octobre de 14h à 17h30. Adopté à l'unanimité

#### **DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN MOYEN DU VISTRE - SEABMV - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2024-11-104 DU 15 NOVEMBRE 2024**

Au 30 avril 2025 et opérations de liquidation de l'actif et du passif entre les 5 communes par le comptable public du SGC de Vauvert. Adopté à l'unanimité

#### **EVALUATION DU DISPOSITIF DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES - ANNÉE 2024**

Prise de connaissance du bilan annuel 2024, consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr) et registre des actes en mairie.

#### **BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2024**

Pris acte du bilan consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr) et registre des actes en mairie.

## **BILAN DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2024**

Pris acte du bilan consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

### **Séance du 13 mars 2025**

#### **ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AC 491 LIEU-DIT BAYLE APPARTENANT A L'INDIVISION LASGOUTE-LACOUR**

Moyennant le paiement d'un euro symbolique.  
Adopté à l'unanimité

#### **CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE FISCALITE COMMUN A NIMES METROPOLE ET A LA COMMUNE INTEGRANT L'AVENANT N°3**

Mise en commun du service fiscalité entre Nîmes Métropole et la commune. Adopté à l'unanimité

#### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES TABBIES DE MARIE » DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNEE ENTRE L'ASSOCIATION ET LA COMMUNE, RELATIVE A LA CAMPAGNE DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DE CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

Octroi d'une deuxième subvention exceptionnelle d'un montant de 9 200 €. Adopté à l'unanimité

#### **SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A INTERVENIR POUR L'ORGANISATION, LA PROGRAMMATION ET LA MISE EN OEUVRE DES TRADITIONS TAURINES ENTRE NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE POUR 2025**

Adopté à l'unanimité

#### **REGLEMENT DE LA COURSE SOLIDAIRE ORGANISEE PAR LA COMMUNE AU PROFIT DU CEC DU GARD**

Tarifs de la Course Solidaire 4<sup>e</sup> édition 2025 :  
11 km : 11 € ; 6 km : 6 € ; 6 km marche : 5 € versées par les participants directement au CEC du GARD.  
Adopté à l'unanimité

#### **CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, création d'1 poste d'adjoint administratif à temps complet et d'1 poste d'adjoint technique à temps complet.  
Adopté à l'unanimité

#### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ADOPTION DU RAPPORT 2025**

Pris acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2025, à l'appui du rapport communiqué et adopté sur la base duquel le débat s'est déroulé. Adopté à la majorité

### **Séance du 28 mars 2025**

#### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES DONNEES ET DE L'APPLICATION NUMERIQUE « AIGLE » PAR LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU GARD - DDTM - A LA COLLECTIVITE**

Cet outil permettra de détecter et de vérifier les anomalies signalées par AIGLE, d'appliquer la réglementation en vigueur par le contrôle et la verbalisation, de suivre les dossiers de mise en conformité et mettre en place des actions de prévention, de sensibilisation et de dissuasion auprès des administrés. Adopté à l'unanimité

#### **RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU GARD DES FRANCAS POUR L'ASSISTANCE A LA REDACTION ET L'ELABORATION DU PEDT 2025/2027**

Pour un montant annuel de 464,70 €.  
Adopté à l'unanimité

#### **EXPLOITATION DE LA LICENCE COMMUNALE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4<sup>e</sup> CATEGORIE PAR L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN LI TAÛ » ET SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Pour une durée de 6 mois à compter de la signature de la convention, moyennant une redevance de 500 €. Adopté à l'unanimité

#### **ALLOCATIONS ET DOTATIONS AUX ECOLES MUNICIPALES 2025**

Tableau récapitulatif de l'ensemble des allocations et dotations scolaires pour l'exercice 2025 consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

#### **INDEMNITE ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2025**

Pour Monsieur le curé de Milhaud fixée à 503,42 €.  
Adopté à l'unanimité

#### **SUBVENTION 2025 AU BUDGET DU CCAS**

Subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de 21 129 €. Adopté à l'unanimité

#### **FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025**

Taxe foncière bâti : 56,73 - taxe foncière non bâti : 72,19 - taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16,88. Adopté à l'unanimité

#### **VOTE DU BUDGET GENERAL PRIMITIF 2025**

Arrêt du budget primitif principal pour l'exercice 2025 tel qu'annexé dans le document budgétaire consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr) et registre des actes en mairie : Section fonctionnement : 6 885 113 € - Section d'investissement : 1 205 302 €. Adopté à la majorité

**VOTE DU BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA » 2025**

Arrêt du budget primitif annexe « vente de caveaux assujettie à la TVA » pour l'exercice 2025 comme indiqué sur le document budgétaire consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie : Section fonctionnement 40 000 € - Section d'investissement 0 €. Adopté à l'unanimité

**Séance du 15 mai 2025**

**NOUVELLE DENOMINATION DE LA PLACE NEUVE**

La place est rebaptisée : place Joseph Coullomb, sans modification des numéros de voirie. Adopté à l'unanimité

**NOUVELLE DENOMINATION DE LA ROUTE DE NÎMES**

La portion de la route de Nîmes du N°1 au N°64, entre le carrefour de la rue des 3 Ponts jusqu'à la place Neuve, est renommée sans modification des numéros de voirie : avenue Marcel Berthaud. Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE POUR LE DEPLACEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE**

Adoption du plan de financement consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie pour une enveloppe totale prévisionnelle d'aménagement et de travaux de 68 389,91 € HT soit 82 067,89 € TTC et sollicitation de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole pour l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre de la thématique « équipement culturel et petit patrimoine ». Adopté à l'unanimité

**MISE EN PLACE D'ASTREINTES ADMINISTRATIVES EN MATIERE D'URBANISME**

Un barème relatif à la mise en œuvre d'une astreinte administrative pour les cas d'infraction à la réglementation en matière d'urbanisme est instauré tel que défini dans les tableaux consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Les sommes dues par les auteurs des infractions seront recouvrées et une exonération partielle ou totale pourra être consentie si le redevable établit que la non-exécution de l'intégralité de ses obligations est due à des circonstances qui ne sont pas de son fait. Adopté à l'unanimité

**INDEMNISATIONS DE TIERS VICTIMES DE DOMMAGES MATERIELS ÉQUIVALENT A LA FRANCHISE DE L'ASSURANCE DE LA COMMUNE**

À hauteur de 805,18 € en réparation des dommages matériels engageant la responsabilité de la collectivité. Adopté à l'unanimité

**SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS - 2025**

Attribution des subventions conformément à l'état consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie pour un montant de 23 940 €. Adopté à l'unanimité

**FIXATION DU TARIF DU REPAS DU 14 JUILLET - TORO A LA BROCHE**

Tarif unique à 19 €. Adopté à l'unanimité

**FIXATION DES TARIFS DES NOUVEAUX CAVEAUX - TRANCHE DECEMBRE 2024**

Tarif d'un caveau 4 places « haut cimetière » à 3 240 € HT soit 3 888 € TTC et tarif d'un caveau 4 places « suite démolition » à 3 740 € HT soit 4 488 € TTC. Les superficies de terrain à concéder pour une durée temporaire de 30 ans renouvelables sont de 4 m<sup>2</sup>. Les concessionnaires devront s'acquitter du montant de la concession de terrain calculé en fonction de la délibération fixant le prix du m<sup>2</sup> à concéder, en vigueur au moment de l'acquisition du caveau. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2017-07-096 DU 15 MAI 2017**

Intégration du nouveau mode de paiement et de la modification du délai de paiement après relance. Règlement consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ALSH - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2022-10-081 DU 05 OCTOBRE 2022**

Intégration du nouveau mode de paiement et de la modification du délai de paiement après relance. Règlement consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE, GARDERIE ET ETUDE SURVEILLEE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019-07-057 DU 04 JUILLET 2019**

Intégration du nouveau mode de paiement et de la modification du délai de paiement après relance. Règlement consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CLUB ADOS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2023-06-076 DU 28 JUIN 2023**

Intégration du nouveau mode de paiement. Règlement consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**REGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SEPA MENSUEL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE, GARDERIE ET ETUDE SURVEILLEE ALSH DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE, ET DU CLUB ADOS**

Règlement consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGLEMENT ET FIXATION DES RECOMPENSES DE LA DICTEE MUNICIPALE ANNUELLE**

Récompenses (à Cultura) remises à chaque gagnant de chaque catégorie 8/11 ans, 12/17 ans, et 18 ans et plus comme suit :

	Catégorie 8/11 ans	Catégorie 12/17 ans	Catégorie 18 ans et +
<b>1° lauréat</b>	1 bon d'achat de 30 €	1 bon d'achat de 30 €	1 bon d'achat de 30 €
<b>2° lauréat</b>	1 jeu de société d'une valeur de 20 €	1 bon d'achat de 20 €	1 bon d'achat de 20 €
<b>3° lauréat</b>	1 livre d'une valeur de 15 €	1 livre d'une valeur de 15 €	1 livre d'une valeur de 20 €

Adopté à l'unanimité

**INSTITUTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE BRL POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS ET IMPLANTATION D'OUVRAGES SUR LA COMMUNE LIEU-DIT GRAND CAMPAGNOL**

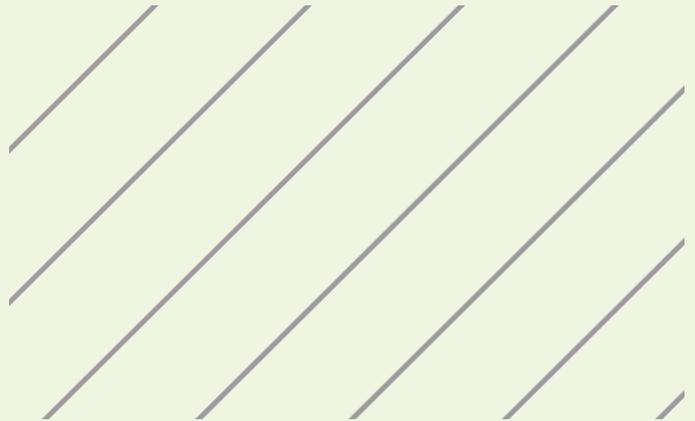
Signature de l'acte authentique avec BRL, bénéficiaire de la servitude sur les parcelles consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**CONVENTION DE SERVITUDES PAR LE RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE - RTE - SUR LES PARCELLES COMMUNALES AT 0015 ET AV 0298**

Déplacement de deux pylônes sur les parcelles appartenant à la commune sur une longueur totale d'environ 113 m. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES MUNICIPALES**

Suite au décès de M. Joseph Coullomb, premier adjoint au maire, désignation de son remplacement dans les commissions où il siégeait : Personnel, Prévention-sécurité, Finances, Urbanisme, Education, Solidarité-cohésion sociale-lutte contre l'exclusion-emploi, Affaires culturelles-festivités, Accessibilité-bâtiments-voirie-réseaux. Tableaux consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité



**Opération**  
**Tranquillité vacances**  
SERVICE GRATUIT



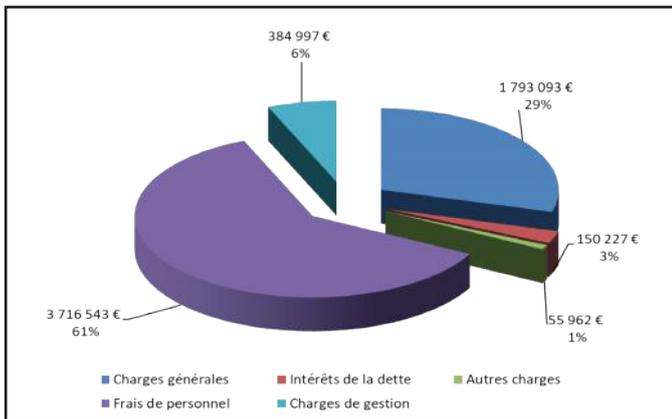
**Renseignez-vous auprès de votre service de Police Municipale**

**04 34 39 50 22**

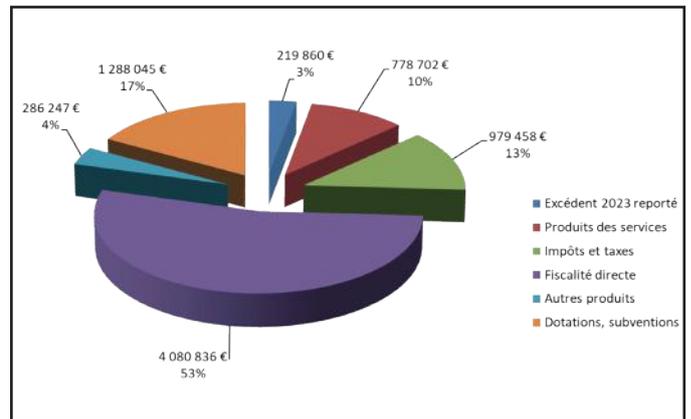
# Finances

## Fonctionnement 2024

### Dépenses réelles



### Recettes réelles



- Des ressources fiscales de 809 €/hab inférieures de 9,6 % à la moyenne des communes du Gard de même strate (887 €).
- Des dotations et participations de 206 €/hab inférieures de 50 % à la moyenne des communes du Gard (311 €) et celles de la France (275 €).
- Recouvrement exceptionnel de 340 000 € de recettes de 2023 en retard d'encaissement au chapitre produits et services.

## L'autofinancement en K€

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Épargne brute ou CAF brute	972	901	263	641	1 154
Remboursement du capital emprunté	970	384	254	261	270
Épargne nette ou CAF nette	2	516	9	380	884

La capacité d'autofinancement (CAF) résulte de la différence entre les dépenses réelles de fonctionnement et les recettes afférentes, à laquelle sont soustraits les intérêts des emprunts remboursés dans l'année. On parle donc d'épargne brute. En retranchant le montant du capital emprunté, nous parlerons d'épargne nette ou CAF nette. Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources qui financeront les équipements futurs, une fois ses emprunts remboursés.

Depuis 2023, malgré l'inflation et le tassement des dotations de l'État, la CAF nette progresse grâce à des charges maîtrisées. **Avec une CAF brute de 1 154 M€ pour une dette de 3 579 M€, la capacité de désendettement est de 3,1 années à comparer à une moyenne communale de 4/5 ans.**

## Dettes au 31 décembre en K€

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Dettes financières	4 353	4 364	4 110	3 849	3 579
Charges financières	162	146	142	143	150

**En 5 ans, la dette et les charges financières ont diminué de 21 % pour atteindre 3 729 000 €. La dette par habitant ressort à 572 €, inférieure aux 961 € de la moyenne de la strate des communes du Gard, ce qui laisse une marge de manœuvre pour investir dans de nouveaux projets.**

L'encours de la dette représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et dettes souscrites. Il se traduit, chaque année, par un remboursement du capital emprunté et des intérêts. On parle donc d'annuité de la dette.

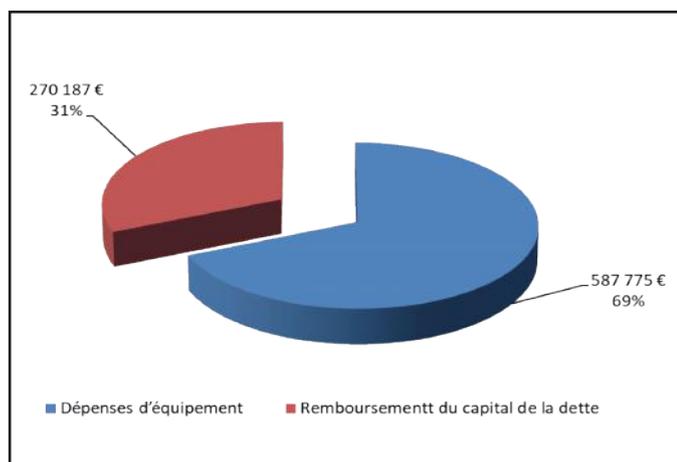
## Fiscalité locale

L'évolution des taux de fiscalité locale s'est limitée aux recommandations nationales basées sur l'inflation : foncière bâtie = 56,73 % ; foncière non bâtie = 72,19 % ; résidences secondaires = 16,88 %.

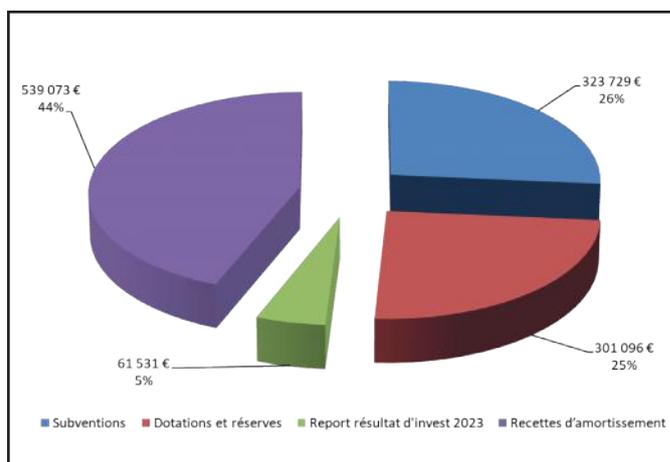
# Investissement 2024

Les plupart des recettes d'investissement dépendent des réalisations de l'année, voire des suivantes. Il en va ainsi du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement et des subventions obtenues.

## Dépenses



## Recettes



Les principaux investissements et équipements réalisés :

- des interventions dans les écoles et la crèche : protection solaire, remplacement de chaudière, démarrage des travaux de la cour de la maternelle et des jeux,
- la poursuite du programme de conversion en Led de l'éclairage public qui va réduire la consommation d'électricité de la commune,
- la vidéoprotection et incendie,
- le lancement du réaménagement de la route de Nîmes,
- l'installation du colombarium au cimetière,
- l'acquisition d'un bâtiment contigu à la mairie,
- l'acquisition d'un véhicule de police municipale,
- les travaux lourds sur les toitures des bâtiments municipaux, de l'église et du temple.

## Budget prévisionnel 2025

Les dépenses votées du budget de fonctionnement 2025 s'établissent à 6,9 M€, en deçà de ce qui avait été prévu pour 2024 : 7 M€, grâce au maintien des charges de personnel et des charges générales. Un effort supplémentaire a été consenti sur les charges de gestion. Les intérêts de la dette devraient rester stables du fait de la baisse des taux, tout en ayant souscrit deux nouveaux prêts.

La prudence dans l'évaluation des recettes a présidé du fait des incertitudes sur l'attribution des subventions et dotations de l'État (1 241 K€), de la fiscalité (4 192 K€) et des impôts et taxes (981 K€) : les réalisations de dépenses de 2024 ont été reconduites à l'identique.

Concernant le budget d'investissement, près de 400 K€ de subventions sont attendues pour 2025. La cession de l'ancien bâtiment des Espaces Verts devrait nous rapporter 235 K€.

Deux emprunts : 220 K€ (sur 15 ans) et 300 K€ (sur 3 ans) pour financer les travaux et la TVA de la route de Nîmes ont été contractés profitant de la baisse des taux, contenir l'évolution des charges dans le temps. Le remboursement de la TVA sera effectif d'ici à N+3.

Principales réalisations prévues :

- la rénovation énergétique de l'école élémentaire, de la mairie, du bureau de la scolarité,
- la révision du PLU,
- la nouvelle bibliothèque municipale,
- les travaux de réfection de la route de Nîmes, de la Cruvière et Jean de la Fontaine,
- la fin du programme de conversion en Led de l'éclairage public,
- l'entretien et la poursuite du déploiement du nombre de caméras de vidéoprotection.

# Sécurité et prévention

## Participation citoyenne Réunion publique de sécurité

Dans le cadre du dispositif « participation citoyenne », la Gendarmerie de Bernis a organisé une réunion publique de sécurité, associant Police Municipale, élus et référents citoyens, le 20 mars à Uchaud. Cette réunion présidée par la Commandante, Léa Pernelle, Cheffe de la compagnie de Vauvert, et du Major Raphaël Crivella a regroupé l'ensemble des acteurs des 6 communes de la BTA Bernis, à savoir : Bernis, Uchaud, Vergèze, Milhaud, Aubord et Vestric. Nos référents de quartiers Milhaudois, notre Police Municipale et M. Frédéric Zanone, adjoint à la sécurité, étaient présents.

Il a été rappelé le rôle du référent : des sentinelles attentives à la vie de leur quartier sur le plan de la sécurité des biens et des personnes, mais aussi favoriser les solidarités de voisinages et développer le lien social avec les habitants du site sur lequel ils œuvrent. Les référents ont ensuite pu échanger et poser diverses questions sur la sécurité et sur le fonctionnement des services de Gendarmerie.

**« Le dispositif de participation citoyenne permet aux habitants de signaler aux forces de l'ordre les incivilités ou événements suspects observés dans leur quartier, renforçant ainsi la sécurité collective. »**

Lors de cette réunion, l'application mobile « Ma sécurité », qui facilite les échanges avec la gendarmerie et la police, a été présentée. Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement, cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins :

- les services de pré-plaintes et de signalements en ligne,
- l'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne,
- l'ensemble des numéros d'urgence,
- les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent,
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier,
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent,
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et

- horaires d'ouverture,
- la plateforme de signalement des points de deal et de rodéos urbains.



## Détention d'arme(s) Que faire ?

Récemment, la Police Municipale a été sollicitée pour des interventions à domicile où plusieurs armes ont été découvertes. Ces incidents soulignent l'importance de connaître les procédures légales et sécuritaires concernant la détention et l'abandon des armes.



Vous avez hérité ou trouvé une arme (à feu, armes blanches, cartouches, explosifs, grenades et autres munitions de guerre) ? Ne prenez aucun risque, ne manipulez surtout pas les armes dangereuses sans aide, ne les transportez pas vous-même. Contactez le commissariat de police ou la brigade de Gendarmerie proche de chez vous qui organisera sa prise en charge en toute sécurité. Ensuite, la procédure d'abandon d'armes à l'État ne prend que quelques minutes et est entièrement sécurisée.

Plus de renseignements sur <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

## Véhicules ventouses et « mécanique sauvage » La police municipale intensifie la lutte contre les incivilités

Engagée dans la sécurité et le bien-être de tous la police municipale intensifie ses actions de prévention et mène régulièrement des opérations ciblées sur le terrain. Deux priorités majeures sont au cœur de ces interventions : la lutte contre les véhicules ventouses et la pratique de la « mécanique sauvage ».

Ces comportements, malheureusement trop fréquents dans certains quartiers, engendrent de multiples nuisances pour les riverains. De l'encombrement visuel aux dépôts de déchets mécaniques, en passant par les stationnements anarchiques et les problèmes d'accès, ces incivilités peuvent avoir des conséquences importantes, notamment entraver l'accès des services d'urgence. Face à ces dérives, la police municipale renforce

ses contrôles et sensibilise les propriétaires de véhicules aux règles en vigueur. Des rappels à la loi sont systématiquement effectués, et en cas de non-respect persistant, des mesures plus strictes seront appliquées. Tout véhicule manifestement abandonné pourra ainsi être enlevé et mis en fourrière, entraînant une amende pour le propriétaire.

L'objectif de ces actions est clair : garantir le respect du vivre-ensemble, faire respecter la loi, limiter les pollutions, maintenir un espace public propre, sécurisé et agréable pour tous les Milhautois.

La police municipale compte sur la responsabilité de chacun pour contribuer à cette démarche collective.

## Prise de commandement De la Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Bernis

La cérémonie de prise de commandement du Major Raphaël Crivella à la tête de la « Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Bernis » s'est tenue le jeudi 24 avril devant la mairie de Bernis. En présence des maires des communes placées sous sa juridiction (Bernis, Uchaud, Milhaud, Aubord, Vergèze et Vestric), ainsi que de la Cheffe d'Escadron, Léa Pernelle commandant la « Compagnie de Gendarmerie Départementale de Vauvert », et également du récemment retraité Major Frédéric Plumeau, le Major Crivella s'est vu, officiellement confier ses fonctions de Commandant de la BTA de Bernis.

Après les discours emprunts de solennité et de respect pour le travail des forces de l'ordre, les invités ont partagé le verre de l'amitié au « Vieux Mûrier » dans une ambiance conviviale marquant un nouveau chapitre pour la Gendarmerie de Bernis.



## Lycée Sensibiliser notre jeunesse

Très régulièrement les forces de l'ordre, qu'il s'agisse de la police municipale ou de la Gendarmerie, procèdent à des opérations de contrôle aux abords des établissements scolaires.

Récemment, au Lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz de Milhaud, les gendarmes de Bernis, accompagnés d'agents de la police municipale de Milhaud, ont mené une opération de contrôle auprès des élèves.

L'objectif de cette intervention était clair : sécuriser les abords de l'établissement, échanger avec les jeunes et vérifier l'absence de produits prohibés tels que des armes ou des stupéfiants.

Ces contrôles purement préventifs s'inscrivent dans une démarche de protection et de sensibilisation de notre jeunesse. Dans le contexte actuel, il est essentiel d'être proactif, tant dans l'action que dans la pédagogie afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous.





MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité



L'EXCEPTIONNEL  
AU QUOTIDIEN

CONCOURS

# GARDIEN DE LA PAIX

## 1 CONCOURS, 100 SPÉCIALITÉS

INSCRIPTION JUSQU'AU 28 JUILLET 2025

REJOIGNEZ-NOUS

[police-nationale.interieur.gouv.fr](https://police-nationale.interieur.gouv.fr)

0800 22 0800

Service & appel  
gratuits





# Éducation

## Formation aux bonnes pratiques

## Permis Internet avec la Police Municipale

### Une initiative pour la sécurité des enfants en ligne

Dans le cadre de la sensibilisation à la sécurité numérique, la commune de Milhaud a récemment mis en place le dispositif du « Permis Internet », en partenariat avec les agents de la Police Municipale. Ce programme pédagogique, destiné aux élèves de CM2, vise à les former aux bonnes pratiques d'Internet et à leur donner les clés pour naviguer en toute sécurité sur le web.

#### Une sensibilisation essentielle dès le plus jeune âge

Aujourd'hui, les enfants sont de plus en plus exposés aux dangers du numérique : cyberharcèlement, arnaques en ligne, usurpation d'identité ou encore contenus inappropriés. Face à ces enjeux, la municipalité a souhaité accompagner les jeunes internautes en leur proposant un cadre éducatif structurant.

Le « Permis Internet », développé à l'initiative de la Gendarmerie nationale, en partenariat avec AXA Prévention, est un programme reconnu qui repose sur des modules interactifs et des mises en situation concrètes. Il permet aux enfants d'acquérir les bons réflexes et de prendre conscience des risques liés à l'usage du numérique.

#### Un programme encadré par la Police Municipale

À Milhaud, ce sont les agents de la Police Municipale, en collaboration avec les enseignants, qui assurent l'animation des sessions de formation dans les écoles.

Ils interviennent auprès des élèves pour leur expliquer :

- Les règles de base de navigation sur Internet

(mots de passe sécurisés, confidentialité des informations personnelles, respect des autres en ligne).

- Les dangers du cyberharcèlement et comment s'en protéger.
- Les risques liés aux réseaux sociaux et aux jeux en ligne.
- L'importance d'en parler à un adulte en cas de problème.

Après cette phase de sensibilisation, les élèves passent un quiz final permettant d'évaluer leurs connaissances. À l'issue du programme, ils reçoivent officiellement leur « Permis Internet », symbolisant leur engagement à adopter une attitude responsable sur le web.

#### Un engagement fort de la municipalité

M. le Maire souligne l'importance de cette initiative : *« L'éducation au numérique est devenue essentielle pour nos enfants. Grâce à ce partenariat avec la Police Municipale, nous leur offrons des outils concrets pour naviguer sur Internet en toute sécurité et avec discernement. »*

Les parents sont également invités à accompagner leurs enfants dans cette démarche, en échangeant avec eux sur les bonnes pratiques et en instaurant un dialogue autour de l'usage du numérique.

Avec cette action de prévention, la commune de Milhaud réaffirme son engagement en faveur de la protection et de l'éducation de nos jeunes citoyens, afin qu'ils puissent évoluer sereinement dans un monde connecté.

# Prévention routière

## Milhaud engagé dans la prévention routière des plus jeunes

La commune affirme son engagement en faveur de la sécurité routière en intégrant un programme éducatif complet à destination des enfants dès le plus jeune âge. De la maternelle aux classes élémentaires, en passant par le centre aéré, les jeunes Milhaudoises et Milhaudois bénéficient d'initiations et de formations adaptées pour apprendre les règles de circulation et adopter les bons réflexes sur la route.

Grâce à des interventions pédagogiques et ludiques, les enfants sont sensibilisés aux dangers de la route, que ce soit en tant que piétons ou cyclistes. Ces ateliers, encadrés par la Police Municipale, les professeurs, les animateurs et les élus de la ville, permettent d'aborder des notions essentielles telles que la signalisation, les comportements à adopter en ville et les risques liés aux déplacements.

Cette initiative, portée par la municipalité, s'inscrit dans une démarche globale de prévention et d'éducation citoyenne. Elle vise à réduire les accidents en inculquant dès le plus jeune âge, une culture de la sécurité et du respect des règles de circulation.

Le parcours éducatif mis en place commence dès la maternelle avec le « Permis Tricycle » dans une approche ludique. Au fil des ans, les enfants évoluent vers le « Permis Piéton », puis vers le « Permis Vélo » en CM2. Couplés avec cette année le « Permis Internet », ces moments d'échanges avec notre Police Municipale permettent de renforcer le lien entre nos jeunes et nos forces de sécurité.

Le meilleur élève de CM2 participera au challenge départemental de sécurité routière qui se tiendra à Marguerittes pour représenter la ville de Milhaud.

Nous remercions les enseignants, la Police Municipale, nos partenaires et surtout les enfants pour leur enthousiasme.

Nous remercions également la Fabrique Autrefois, sur la commune de Milhaud, pour les magnifiques lots qu'elle nous a offerts pour la remise des diplômes. Leur soutien contribue à valoriser ces actions éducatives et à encourager les enfants à s'investir.

Ensemble, nous avançons dans le bon sens !



## Crèche « les Petits Bouchons » Carnaval 2025

Comme chaque année, le carnaval de la crèche « les Petits Bouchons » est un moment magique pour les enfants et les parents, ainsi que pour le personnel de la crèche.

Tous portaient de jolis costumes et l'après-midi a commencé avec de la musique et des danses. Pendant ce moment de fête, l'imaginaire des enfants s'épanouit, les liens sociaux se renforcent et des souvenirs précieux se créent. Les familles, au moment du goûter, ont pu échanger et ainsi partager de beaux moments de convivialité.

L'après midi, passée rapidement, s'est terminée par la grande bataille de confettis tant attendue chaque année par les enfants.



## Lycée Geneviève de Gaulle-Antonioz Succès des journées portes ouvertes

Le 8 mars, le lycée de Milhaud a ouvert ses portes au public à l'occasion de ses traditionnelles « Journées Portes Ouvertes ». L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives s'est mobilisé pour accueillir les futurs élèves et leurs familles dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir la richesse de l'offre de formation proposée par l'établissement : filières professionnelles, technologiques, générales mais également formations du supérieur. Chaque pôle a su mettre en valeur ses spécificités grâce à des présentations dynamiques et des échanges personnalisés avec les enseignants.

Environ 350 familles ont répondu présentes pour cette édition, témoignant de l'attractivité du lycée. Elles ont pu poser toutes les questions, s'informer sur les parcours possibles et se projeter plus sereinement dans la prochaine rentrée scolaire. Elles ont également pu profiter d'une visite complète de ce bel établissement : salles de cours, laboratoires, ateliers techniques, internat, restaurant scolaire... Un moment fort de l'année, placé sous le signe de l'échange, de l'accueil et de la découverte !

Un véritable tour d'horizon de la vie lycéenne à Milhaud !

### SAMEDI 8 MARS 2025

### 8h30 - 12h30

**Venez découvrir nos formations !**

**Filières Générales**

Présentation des EDS  
+  
Option Santé Social  
Section Euro Anglais  
Atelier Sciences Po  
Option Golf ou Tennis

**Filières Technologiques**

- STMG
- ST2S

**Filières Professionnelles**

- CAP AEPE
- BAC Pro ASSP
- BAC Pro AEPA

**Formations Post BAC**

- BTS ESF
- BTS SP3S
- DE CESF

Erasmus+

Section Euro Espagnol

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**

**LYCÉE GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ**

SCAN ME

45 rue du Moulin  
30540 MILHAUD  
04 66 74 62 10  
ce.0301654@ac-montpellier.fr



## Portes ouvertes école Saint Exupéry

### La maternelle a ouvert grand ses portes aux futurs écoliers

Le 8 mars, le pôle Petite Enfance a accueilli, à l'école Saint Exupéry, les futurs petits écoliers qui vont bientôt quitter la crèche pour entrer à l'école maternelle. Depuis quelques années maintenant, le partenariat entre la maternelle et la crèche, véritable passerelle, permet aux enfants de découvrir notre belle école où ils feront leurs premiers apprentissages de « grands » dès l'âge de 3 ans (âge de scolarisation obligatoire). Et c'est aussi, un moment important et une découverte pour les jeunes parents qui ont pu visiter les classes où seront accueillis leurs enfants. Certains d'entre eux, qui y ont passé quelques années, se sont remémorés, leurs souvenirs d'élèves avec un plaisir quelque peu nostalgique, mais toujours très enthousiaste !



Cette journée « portes ouvertes », plus qu'un symbole du passage de relais entre le personnel de la crèche et l'équipe enseignante, est aussi un moment fort pour les équipes éducatives et pédagogiques qui ont pu évoquer leurs projets pour l'année à venir. Les élues de la Commission Scolaire, entourées de Yannick Béar, directeur de l'école maternelle, et de plusieurs enseignants ont accueilli les familles et leurs enfants par groupes pour une visite et répondre à toutes leurs questions. La FCPE présente également, a pu, au cours d'entretiens, expliquer ses actions ou ses projets à venir et proposer aux parents d'adhérer à l'association.

Une belle matinée qui est aussi l'occasion de rencontrer les familles, d'échanger sur la place de l'enfant à Milhau, mais aussi de préciser les modalités d'inscription, via le portail « Berger Levrault », directement auprès du service de la Scolarité ou encore via le site de la mairie. Un grand merci à tous les élus, les professionnels de la commune et de l'Éducation Nationale, ainsi qu'aux membres associatifs pour leur présence active et bienveillante.

## Acteurs de la petite enfance

### Collaboration entre les professionnelles

Dans le cadre du projet Éducatif du Territoire, un potager a vu le jour grâce à une belle collaboration entre les enfants de la micro-crèche « Eveil & Co », le RPE Papillon Vole (Relais Petite Enfance) et les Assistantes Maternelles de Milhau, ainsi que les professionnelles de la petite enfance de la crèche municipale « les Petits Bouchons ». Ce projet, à la fois ludique et pédagogique, a permis aux tout-petits de découvrir la nature en mettant les mains dans la terre. Au-delà de l'éveil sensoriel et de la curiosité des enfants, cette initiative a favorisé la coopération, le partage et le vivre ensemble.

Tous les acteurs ont mutualisé leurs ressources-matériels-temps-espace pour faire de cette activité un vrai moment de découverte et de lien social.

Les professionnelles ont également enrichi leurs pratiques en construisant ensemble des activités liées aux saisons. Ce potager, en constante évolution, s'inscrit durablement dans une démarche éducative valorisant l'expérimentation, la coopération et le respect du rythme de chaque enfant.



## ALSH

### Des activités toujours plus captivantes

Depuis le début de l'année, les mercredis à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Milhaud sont riches en découvertes, en échanges et en aventures pour les enfants.

Parmi les activités phares, un joli projet de correspondance a vu le jour avec l'ALSH de Bernis. Les enfants ont échangé des lettres créatives, dont certaines en papier mâché avant de se retrouver pour une rencontre sportive autour du rugby suivie d'un repas partagé. Une belle occasion de créer du lien et de favoriser l'ouverture à l'autre.

La découverte a aussi été au cœur de nombreuses animations : initiation à la langue des signes, sensibilisation au handicap à travers des activités handisport et exploration des métiers de l'artisanat avec des ateliers de bricolage. Les enfants ont notamment participé à la construction d'un village à insectes et au lancement d'un petit potager.

Les mercredis sont également rythmés par la préparation d'un grand projet artistique : un spectacle de danse sur le thème Disco et années folles, qui sera présenté le mercredi 2 juillet 2025. Un événement très attendu par les enfants et leurs familles !

Côté vacances, les jeunes Milhaudois ont profité d'une belle journée au parcours de santé de Codognan et d'une autre à l'accrobranche pour faire le plein de sensations fortes. D'autres sorties sont à venir avec au programme : Les Petits Fermiers, Green Park et Aqua Forest, pour mêler nature, découverte et amusement.

Enfin les enfants et les ados auront la chance de participer à un séjour nature à Sainte-Enimie (8 - 14 ans), du 21 au 25 juillet 2025 où les activités de plein air, la vie en collectivité et l'émerveillement au cœur des paysages Lozériens seront à l'honneur. Un programme riche, varié et tourné vers le partage, qui promet de beaux souvenirs pour tous les enfants inscrits !



## Communication DDEN

### Des partenaires ressource de l'école



Les DDEN sont des bénévoles, hommes ou femmes, retraités ou actifs, issus de tout milieu socio-professionnel. Nommés officiellement par le Directeur académique sous couvert du Préfet. Ils sont mandatés par l'État pour assurer une mission de contrôle et de soutien auprès des écoles publiques. Leur fonction est mentionnée dans le Code de l'Éducation.

Leur indépendance leur permet d'exercer un rôle de médiation et de coordination entre les différents membres de la communauté éducative aux intérêts parfois divers. Regroupés au sein de leur Union départementale, ils s'y forment et y affinent la pertinence de leurs actions.

Se situant à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, le caractère officiel de leur fonction leur confère un rôle opérationnel et non pas seulement consultatif. Membre de droit du Conseil d'école, leur avis peut être déterminant dans la suite à donner aux débats. Ainsi, ils peuvent aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif : l'intérêt majeur de l'Enfant. Ils s'emploient à dépassionner les situations de tension et à trouver des terrains d'entente : des qualités de diplomatie sont alors requises. Ils doivent être vigilants, savoir prendre du recul, relativiser les problèmes sans les généraliser et discerner les cas particuliers.

Leur fonction s'étend dans divers domaines de l'environnement scolaire : l'hygiène, l'état des locaux scolaires, comme ceux de la restauration, le mobilier scolaire, mais aussi les installations sportives, le matériel d'enseignement, les transports scolaires, le périscolaire et bien entendu la sécurité des usagers de l'école à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.

Les DDEN affirment que la laïcité est un principe et qu'elle est la réponse au nécessaire Vivre Ensemble. Elle est, selon leur conviction, une exigence et un objectif permanent de leur engagement car ils soutiennent qu'elle est la véritable boussole pour les choix comme pour les refus.

Fidèles à leurs convictions ancrées depuis plus de 130 ans, déterminés et exigeants, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur car l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir de la Nation.

Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Exercer ce mandat est une façon d'être citoyen.

2025 est l'année du renouvellement quadriennal de la liste des DDEN de votre département et donc de votre secteur scolaire.

Si vous êtes séduit(e), motivé(e) pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou par courriel auprès de Didier Bucchi, Président des DDEN, [bucchididier0@gmail.com](mailto:bucchididier0@gmail.com) ou au 04 66 80 17 08 et 06 60 38 91 66.

L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis !

## Bienvenue dans la commune



Aménagement et Entretien  
06 33 30 31 06

## Club Ado

### Sensibilisation à la biodiversité

Cette année, les jeunes du Club Ado de Milhaud ont pris part à une aventure à la fois ludique, éducative et engagée en participant au projet « Raconte moi ta nature » en partenariat avec l'association CoGard.

Ce projet a pour objectif de reconnecter les adolescents à leur environnement naturel et de les sensibiliser à la biodiversité locale à travers des activités concrètes et participatives. Les jeunes ont découvert la richesse de la garrigue Milhautoise au fil de jeux thématiques sur la biodiversité, d'une course d'orientation en pleine nature et de l'observation étonnante d'animaux sauvages captés par une caméra installées en garrigue.

Leur implication ne s'arrête pas là : inspirés par leurs découvertes, les ados ont proposé de fabriquer des hôtels à insectes durant le mois de juillet, afin de favoriser la préservation des petites espèces utiles à l'équilibre de notre écosystème. Ces créations seront installées par la suite dans les écoles de Milhaud, ainsi qu'au parc Van Gogh pour prolonger l'impact du projet au sein de la commune.

Pour saluer leur engagement et leur créativité, une journée canoë est prévue en juillet, une belle façon de célébrer ensemble la nature, tout en s'amusant. Un grand bravo aux jeunes pour leur curiosité, leur investissement et leur volonté d'agir en faveur de l'environnement !



## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

### Des projets réalisés pour le plaisir de tous

Cette année, les élèves du CMJ ont pu mettre en place de nombreux projets : l'achat de bancs et de porte-manteaux pour les cours de récréation, de ventilateurs pour les classes, de deux malles à vêtements pour les affaires oubliées à l'école. Pour renforcer les activités pédagogiques et les temps périscolaires, le CMJ a également contribué à l'achat de jeux de société, de livres pour les élèves du temps péri-scolaire, ainsi que de graines et de plants destinés au potager de l'ALSH de la maternelle.

Les enfants ont aussi souhaité organiser trois repas à thèmes avec activités :

- un repas américain avec une initiation au base-ball,
- un repas italien avec un concours de pizza. Les enfants devaient inventer le nom de leur pizza, la dessiner et la présenter sur une assiette en carton,
- un repas des îles avec des danses hawaïennes présentées par les enfants. Tous sont repartis avec un collier de fleurs à la fin du repas.

Pour terminer, un tournoi de foot a été organisé dans les deux cours. Les participants ont été récompensés par des coupes, des médailles, des sifflets et de nombreux petits autres lots.



## Social



### Sortie culturelle avec nos aînés

#### Au planétarium de Nîmes

Le 29 avril, le CCAS a proposé à nos aînés une sortie culturelle placée sous le signe de la découverte et du partage.

L'après-midi a débuté par une visite du Planétarium de Nîmes avec une séance sur le thème des Mystères de Mars. Cette animation a permis à chacun de se plonger au cœur de notre voie lactée, grâce à des projections immersives qui ont captivé l'ensemble des 32 participants qui ont été ravis de cette belle journée.

Pour terminer la journée en douceur, nous avons profité du beau temps pour faire une agréable promenade dans le parc du Mont Duplan.

Ces sorties sont toujours un moment convivial apprécié de tous.



## Semaine Bleue

### Sortie découverte autour du Canal du Midi

Chaque année, la Semaine Bleue constitue un moment fort dédié à nos aînés. Elle met à l'honneur leur rôle essentiel dans la société tout en valorisant leurs besoins, leurs envies et leurs aspirations.

Dans ce cadre, le CCAS de Milhaud a le plaisir de proposer à nos aînés une sortie découverte, le mardi 7 octobre 2025, autour du Canal du Midi.

#### Programme de la journée :

- Départ à 8h45 depuis le parvis du lycée de Milhaud.
- Visite de la commune de Minerve, classée parmi les Plus Beaux Villages de France.
- Déjeuner au restaurant « La Péniche ».
- Croisière de 2 heures sur le Canal du Midi - à Homps.

Le trajet en bus ainsi que la croisière sont financés par le CCAS. Seul le repas reste à la charge des participants, au tarif de 24,50 € (vin compris).

Réservée aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Inscriptions obligatoires du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025 (places limitées à 55 participants), uniquement les lundis et vendredis, auprès du CCAS de Milhaud.

#### Au menu :

- Salade
- Cassoulet ou dos de cabillaud (plat au choix à indiquer lors de l'inscription)
- Tarte aux pommes ou crème catalane
- Café, thé ou infusion.



# Plan Canicule

## Des salles à votre disposition

À l'approche des fortes chaleurs estivales, la commune met en place son Plan Canicule, afin d'assurer la sécurité et le bien-être des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap ou isolées). Pour rappel : la salle du conseil municipal, la salle des aînés et la maison de retraite vous accueillent en cas de fortes chaleurs.

Nous invitons les personnes concernées – ou leurs proches – à se faire connaître auprès du CCAS ou se rendre directement à l'accueil de la mairie. Cette inscription, gratuite et confidentielle, permet aux services municipaux de prendre contact régulièrement avec les personnes inscrites en cas d'alerte canicule.

**Le CCAS a aussi mis en place, depuis plusieurs années, des services d'aide aux personnes les plus vulnérables :**

- appels téléphoniques,
- visites de courtoisie,
- aide aux courses.

**Renseignements : 04 34 39 50 00**



# Thé dansant à la salle des fêtes

## Une 1<sup>ère</sup> édition réussie

Le 20 mai dernier s'est tenue la toute première édition du « Thé dansant » organisée par le CCAS. Un événement chaleureux qui a rassemblé une quarantaine de participants. Parmi eux, plusieurs personnes âgées pour qui nous avons à cœur de maintenir le lien social et de proposer des moments d'animations bienveillants et ludiques.

C'est au son des musiques entraînantes de l'orchestre « Sirius 80 », animé par Michel Teissier, que les convives se sont laissés emporter par la danse et la bonne humeur. Le choix des musiques des années 80 et de musette, largement plébiscitées, a parfaitement résonné auprès des participants, nombreux à se montrer enthousiastes pour cette initiative.

Un véritable succès pour cette toute première édition, saluée comme un moment joyeux et convivial et qui sera renouvelé. Les participants ont d'ailleurs tous exprimé le souhait fort que ce rendez-

vous devienne régulier et nous ne doutons pas une seule seconde qu'à la rentrée la salle sera encore plus remplie.

Les prochains « Thé dansant » auront lieu tous les derniers jeudis de chaque mois à partir de 14h à la salle des fêtes, à partir du mois de septembre.





# UN PROGRAMME BOUGEZ SUR ORDONNANCE<sup>®</sup>

## ARRIVE DANS VOTRE VILLE ...



La Maison Sport Santé mobile de Nîmes et la Ville de Milhaud vous proposent un programme d'activités physiques adaptées.

Parlez-en à votre médecin...

Septembre à novembre  
Jeudi de 15h00 à 16h00

Salle Marcel Giboulet  
68 Route de Nîmes, 30540 Milhaud

Pour + de renseignements



[www.nimesportsante.fr](http://www.nimesportsante.fr) | 06.31.41.83.00 | [manon@nimesportsante.com](mailto:manon@nimesportsante.com)



Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Gard



## Lydie Massot fête ses 100 ans

### Un siècle de générosité et de dévouement

Lydie Massot a célébré, entourée de ses proches et de quelques amis, son centième anniversaire ; ce fut un grand moment d'émotion et de joie partagée, emprunt de chaleur humaine, à l'image de celle qui durant sa vie a tant donné aux autres.

Dès 14 ans, Lydie Massot travaille à la saboterie de Saint-Césaire puis à l'usine Mosconi de Nîmes. Une fois mariée avec Henri, elle s'occupe de ses quatre enfants : Francine, Laure, Bernard et Claude. Le couple part habiter un temps à Aubais, pendant 3 ans, avant de s'installer définitivement à Milhaud. Lydie Massot fait les saisons de fruits et enfin travaille comme employée de maison et de secrétariat chez le docteur Descloux jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite.

En venant lui offrir un bouquet de fleur pour marquer ce bel anniversaire, nous avons tous ressenti l'estime profonde que nous lui portons. Ce moment fut aussi un bel hommage à une femme simple, forte, discrète mais ô combien précieuse dans la vie de ceux qu'elle a accompagnés.

Joyeux anniversaire, Lydie, et merci encore pour tout !



## Ateliers mémoire

### Unanimentement appréciés



Dans le cadre d'un partenariat avec une association engagée dans le bien-vieillir, nos aînés ont eu la chance de bénéficier du programme « PERCEP'SENS : sens, mémoire et santé globale », un dispositif de prévention à destination des seniors.

L'objectif : prendre soin de soi, préserver sa mémoire, son autonomie et sa qualité de vie, le tout dans une ambiance conviviale et stimulante. Le dispositif comprenait 3 sessions successives et complémentaires : mémoire et santé, mémoire et confiance, mémoire et bien-être, entièrement financées par de nombreuses caisses de retraite et gratuites pour les participants.

Cette année, les sessions ont eu lieu de février à avril avec une conférence introductive qui a posé les bases de la démarche (comprendre les liens entre santé globale et mémoire et découvrir comment entretenir cette dernière) et 10 ateliers ludiques qui ont permis de travailler les différents types de mémoire tout en encourageant les échanges, les rires et la bonne humeur.

La motivation était palpable et les moments partagés ont été unanimement appréciés. Une belle expérience qui montre qu'il n'est jamais trop tard pour prendre soin de soi en toute légèreté.

Les ateliers mémoire reprendront à la rentrée avec deux nouvelles sessions.

**MAIRIE**  
MILHAUD

**LECTURE  
POUR ENFANTS**

**POUR LES 3-6 ANS**

**TOUS LES MARDIS**  
**17H00 - 18H00**

**Parc REBEYROTTE**  
**(derrière La Poste)**

A compter du **MARDI 8 JUILLET**

Lire et faire lire

# Travaux

## Réfection de la voirie

### Un travail constant

La circulation importante dans notre commune, les nombreuses traversées de poids lourds, malgré l'interdiction pour les plus de 3,5 tonnes (verbalisés au moindre contrôle), nos chaussées se détériorent très vite ; notre voirie est donc remise en état très régulièrement.

Nous utilisons maintenant, depuis plusieurs années, un procédé appelé NEOVIA pour ces réparations. Efficace mais coûteux, mais avec l'assurance d'une durabilité plus longue qu'avec le simple enrobé. Ces interventions, bien que régulières, sont parfois difficiles à mettre en œuvre du fait de la nécessité de grouper ces réparations.

Cette charge de travail est importante, mais nous nous y attelons avec détermination pour garantir la sécurité et le confort des usagers.

Quand aux nids de poules, nous les rebouchons au plus tôt ; ils sont signalés par des panneaux spéciaux « trous en formation ». Reste que des petits malins volent ces indications assez régulièrement. Nous imaginons aisément que beaucoup prétextent ces trous pour se faire rembourser leurs jantes et pneus. Mais tous les dossiers ne sont pas recevables : si la vitesse autorisée est respectée, il ne peut y avoir le genre de dégâts évoqués.

En parallèle, des réfections de chaussées, le marquage au sol est systématiquement repris afin d'assurer une signalisation claire et visible. C'est le cas des passages piétons, des lignes et places de stationnement et autres signalisations diverses.

Depuis plus de onze ans, nous avons repris un grand

nombre de rues et de routes. Cette dernière année figure l'avenue Marcel Berthaud désimperméabilisée et sécurisée par un mode « chassidou » rendant la circulation apaisée.

Tout ne peut être financé et terminé en une seule fois ! Il reste encore du travail, nous en sommes conscients et nous allons continuer la réfection des grands axes et des axes secondaires : nous allons prochainement raboter et reprendre l'enrobé, rue Jean de la Fontaine. Les plantations effectuées dans certains lotissements, il y a quelques années, dégradent, par leurs racines, les chaussées entraînant un risque pour les deux roues et voitures. Notre engagement est entier, soutenus par nos équipes techniques et les entreprises qui œuvrent souvent dans l'ombre, pour que nos voiries soient praticables et agréables à vivre.



## Chemins de plaine et de garrigue

### Un entretien régulier

Comme chaque année à la sortie de l'hiver, les services municipaux s'engagent dans une vaste opération de réfection des chemins de plaine et de garrigue.

Un travail conséquent est également réalisé le long du Vistre. Si l'entretien des berges et des chemins attenants relève en principe de l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin Versant), il nous arrive fréquemment par convention de prendre le relais lorsqu'ils ne disposent pas des moyens ou du temps nécessaires.



## École A. de Saint Exupéry

### Réaménagement de la grande cour

Après une longue attente (réception des matériaux...), le projet tant espéré est aujourd'hui devenu réalité concrète et colorée : les enfants peuvent désormais disposer d'un espace de jeux totalement repensé, sécurisé et adapté à leurs besoins.

Cette réhabilitation fait place nette avec l'installation de nouveaux jeux, ludiques et récréatifs, soigneusement choisis pour favoriser l'éveil et la motricité. Les sols souples et amortissant ont été posés pour garantir la sécurité de tous en cas de chute.

Cette très belle réalisation vient enrichir le quotidien de nos élèves qui peuvent dès à présent s'amuser, explorer, courir...



## Les mauvaises herbes

### Un autre défi

Le printemps 2025, particulièrement pluvieux et chaud, a favorisé une croissance spectaculaire des herbes. Avec une pousse de 3 cm par jour, certaines zones atteignent très facilement 1 m de hauteur en quelques semaines à peine. Cela représente un travail quotidien pour nos équipes, d'autant que nous avons fait le choix d'abandonner l'usage des produits phytosanitaires (notre santé passe avant tout).

L'entretien se fait désormais par des moyens mécaniques ce qui demande plus de temps, plus de passages.

Nous avons aussi pris l'option de sous-traiter ce travail : c'est au final moins coûteux et ne nous oblige à aucun matériel, ni à son entretien ni à gérer les éventuelles absences de personnel.



**Pour sauver  
des vies,  
rappelez  
à vos proches  
que vous êtes  
donneur  
d'organes.**



**Don d'organes:**  
tous donateurs,  
tous receveurs.

dondorganes.fr



## Dans la commune

### La route de Nîmes inaugurée

#### Une vision d'avenir pour la mobilité à Milhaud



Milhaud a célébré avec fierté l'inauguration de sa toute nouvelle route de Nîmes, désormais baptisée « avenue Marcel Berthaud », lors d'une cérémonie le 28 avril.

L'événement a rassemblé de nombreuses personnalités, dont M. Jérôme Bonet, Préfet du Gard, M. Yann Gérard, Sous-Préfet de l'arrondissement de Nîmes, M. Yoan Gillet, Député du Gard, M. Eddy Valadier et Mme Huguette Sartre, Conseillers Départementaux du canton, représentant Mme la Présidente du conseil départemental, Françoise Laurent-Perrigot, M. Franck Proust, Président de Nîmes Métropole, Mme Chopart représentant le Président de « Territoire Énergie », M. Frédéric Touzellier, 1<sup>er</sup> Vice Président de Nîmes Métropole et maire de Générac, des maires du secteur ou de leurs représentants, ainsi que des élus locaux, des représentants des autorités civiles et religieuses, des riverains, des acteurs économiques et des habitants.

Plus qu'une simple voie, cette infrastructure représente une avancée significative en matière de mobilité urbaine. Le concept novateur du « chaussidou » (concept suisse, contraction de « chaussée » et de « doux ») a été mis en œuvre, offrant une voie centrale partagée et des espaces latéraux dédiés et prioritaires aux cyclistes en cas de croisement. Ce dispositif vise à favoriser le partage

de la route et à sécuriser les déplacements doux, avec une limitation de vitesse à 30 km/h et des trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite. Le projet intègre également une végétalisation maximale pour apporter fraîcheur et biodiversité, ainsi que des places de parking désimperméabilisées pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Forte de cette réalisation, la commune ambitionne de candidater aux « Victoires de l'investissement local ».

D'un coût total de 756 000 € HT (907 000 TTC), ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de l'État pour 147 000 €, du Département pour 130 000 €, de Nîmes Métropole pour 212 000 €, de Territoire Énergie et Enedis pour 53 000 €. Ce sont donc 542 000 €, soit 72% du montant HT, qui ont ainsi permis de réduire la charge sur le budget de la commune. Les entreprises partenaires « Cap Ing », « Eiffage TP et Énergie », « Sols Méditerranée », « Pierres DN », « SDTP », « Esquiss », « GRC Paysage » et « Citéos » ont également été saluées pour leur expertise et leur savoir-faire.

Nouvelle voie, puisque la route de Nîmes est désormais une avenue rebaptisée « Marcel Berthaud », parce qu'il est important d'honorer ceux qui ont apporté leur contribution à l'essor et l'épanouissement de notre ville.

Le maire a terminé son discours sur une note d'humour avec une anecdote concernant le vol de jeunes arbres plantés à la fin des travaux, à la manière de Brassens, suscitant une réaction à la fois indignée et amusée de l'assemblée :

*« Ah ! Cher voleur de verdure, toi, Robin des bois du dimanche, Grand seigneur des broussailles, qui sous la lune complice a kidnappé trois de nos jeunes arbres, comme on cueille trois étoiles tombées du ciel...*

*Tu es donc passé, discret comme une taupe ninja avec ta pelle de larcin et ton flair pour les racines libres, arrachant ces tendres pousses que nous avons plantés avec amour, sueur et du bio compost. Trois arbres ! Pas un, pas deux, trois : le chiffre magique des contes... ou des récidivistes ! Mais enfin, ami du crime chlorophyllé, pourquoi ce vol sylvestre ? Avais-tu besoin d'ombre ? D'oxygène ? D'un confident feuillu ? Ou voulais-tu simplement tester si « écologie » pouvait rimer avec « kleptomane » ?*

*Tu sais, il t'aurait suffi de frapper à ma porte, un jour où le vent portait la bonté dans mes branches, et je*

*te les aurais donnés... Avec en prime un café et un arrosoir.*

*Mais là, franchement... voler le bien commun ? Emmener nos petits laegerstromias comme on pique des cacahuètes à l'apéro ? C'est rude. C'est mesquin. C'est botaniquement incorrect. Alors pousse les bien, nos arbres. Qu'ils soient beaux et forts. Qu'ils te rappellent chaque automne que même les voleurs ont parfois volé l'occasion de simplement... demander.*

*Et si un jour tu veux parler de permaculture ou remords, tu sais où me trouver : juste là, entre la haie d'indignation et la haie d'honneur... que je ne te ferai pas. Alors sans rancune... mais sans racines quand même !*

La cérémonie s'est conclue par le traditionnel verre de l'amitié, sous les arbres de l'espace Cavalier.



## **Marcel Berthaud,**

figure emblématique de Milhau, transporteur, résistant et homme engagé. Issu d'une famille enracinée à Milhau depuis 7 générations, né en 1923, décédé en 2010, aura œuvré avec détermination pour la liberté et les valeurs fortes de travail et de solidarité, avec son éternel sourire et sa disponibilité sans faille.

Fils de Paul Berthaud, fondateur des transports du même nom qui s'était illustré lors de la grande guerre, Marcel, après une carrière militaire remarquable, est revenu dans son village natal pour reprendre l'entreprise familiale. Résistant, décoré de guerre, homme de conviction, père de six enfants, il incarnait l'esprit de notre village devenu aujourd'hui « petite ville ». Passionné et dévoué, il aura dirigé cette société avec le souci constant de n'embaucher que des chauffeurs natifs de Milhau (il en avait d'ailleurs fait la seule condition pour intégrer sa société). Citons quelques noms bien connus des anciens : Brunel, Massot, Monteil, Vedel, Roux, Martinez et bien d'autres encore... Cette exigence reflétait pleinement son profond attachement à notre village et à ses habitants.

Marcel Berthaud était plus qu'un chef d'entreprise, il était également un pilier de la communauté, s'investissant dans les activités locales comme le football et les festivités.

Cette implication et son amour pour Milhau lui ont valu, sa vie durant, affection et respect. Lui rendre cet hommage et graver son nom dans notre quotidien, c'est la célébration de la place d'honneur qu'est la sienne parmi les grands hommes qui ont fait Milhau.

C'est le témoignage d'une ville reconnaissante envers l'un de ses plus glorieux enfants.

## Maison médicale Paul Randon

### Démarrage imminent des travaux

Le projet de maison médicale Paul Randon entre dans une phase décisive. La démolition des bâtiments situés sur le site retenu débutera très prochainement. Cette étape marque le lancement concret d'un chantier particulièrement attendu par la population de Milhaud. C'est une construction longue qui, comme tous les chantiers doit faire l'objet d'instructions multiples.

Quoiqu'il en soit la mise en service de cette nouvelle infrastructure, qui ambitionne de réunir une diversité de professionnels de santé pour répondre aux besoins croissants du territoire, est prévue pour le dernier trimestre 2026. Des contacts fructueux ont déjà été établis avec des praticiens de différentes spécialités, dont plusieurs ont confirmé leur désir futur de venir s'y installer, signe de l'attractivité du projet.

La municipalité espère fortement l'arrivée de médecins généralistes pour compléter l'offre de soins et garantir un accès à la santé pour tous. Par avance, elle remercie les riverains pour leur

patience face aux éventuelles perturbations qui seront, à n'en pas douter, occasionnées par les travaux.



## Propriété Bringuier

### Feu vert pour le projet de logements

Après plus de trois longues années d'attente, le projet de réhabilitation de la propriété Bringuier, située au 72 route de Montpellier, est enfin sur les rails. Cette friche urbaine, source de tensions et en état d'abandon, va laisser place à une opération de logements, synonyme d'un nouveau départ pour le quartier.

Initialement envisagé autour de logements pour les seniors et de lots en accession à la propriété, le projet a dû être modifié et adapté au contexte économique actuel lié à la crise immobilière défavorable à ce type d'investissement.

Il est centré désormais sur la création de logements aidés et de locatifs intermédiaires, offrant des opportunités d'installation pour les familles et les jeunes, un parc boisé et 80 places de stationnement en souterrain : une évolution nécessaire qui ne compromet pas l'ambition architecturale et qualitative du programme, mais bien au contraire apporte une véritable plus-value pour le paysage urbain de cette partie de la ville.

Il est important de rappeler l'état de délabrement avancé de la propriété longtemps inoccupée, devenue une zone à risque : bâtiments squattés, risques d'incendie, dégradations et présence d'amiante. Cette situation intenable pour les riverains a malheureusement perduré à cause d'un

recours qualifié d'abusif et qui a été rejeté par les tribunaux. Une seule personne aura donc pu ralentir une opération de construction destinée à améliorer significativement l'offre de logements sur la commune et à renforcer son attractivité !

Conçue avec un souci esthétique affirmé, cette réhabilitation représente une véritable opportunité de renaissance urbaine, sociale et humaine pour l'espace Bringuier et la route de Montpellier, qui gagneront en valeur.



## Inauguration de la place Joseph Coullomb

### La place Neuve change de nom

La place du monument aux morts, anciennement nommée place Neuve, est devenue, le 8 mai, la place Joseph Coullomb, ce changement honore la mémoire de Joseph Coullomb qui fut premier adjoint et figure emblématique de la commune depuis mars 2014. Joseph Coullomb a consacré sa vie à servir l'intérêt général et le bien commun, laissant derrière lui un héritage précieux. Homme de terrain infatigable, il était à l'écoute des préoccupations des Milhaudois, soucieux de leur bien-être et de leur cadre de vie. Pétri de rigueur et profondément attaché aux valeurs de la famille, de l'amitié et aux valeurs républicaines, il incarnait un humanisme sincère et un sens aigu du collectif. Il portait en lui le respect de la mémoire comme d'autres portent un drapeau. Il était notre grand ordonnateur des cérémonies, avec cette solennité simple et sincère qui touchait chacun d'entre nous. Souvenons-nous avec quelle pugnacité il avait fait inscrire la labellisation de Milhaud comme « Ville du Centenaire 14/18 ». Son engagement en tant qu'adjoint à l'urbanisme a marqué durablement le paysage de notre commune, au sens propre comme au figuré. Alors, il nous est apparu légitime, évident même, que si son nom devait être donné à un lieu à Milhaud, ce ne pouvait être que la place Neuve, lieu symbolique du monument aux morts, que Joseph chérissait tant.



## Rencontre avec la Sénatrice du Gard

### Vivette Lopez : une écoute attentive des problématiques locales

La commune a récemment eu le plaisir d'accueillir la Sénatrice, Vivette Lopez, venue à la rencontre des élus locaux dans un esprit d'échange et de travail collaboratif. Cette visite a été l'occasion d'aborder plusieurs dossiers importants pour notre territoire, illustrant les défis auxquels la commune est confrontée.

Parmi les thématiques évoquées figuraient les dépôts sauvages, le casse-tête de la cabanisation, ainsi que les enjeux liés à la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette ». Les échanges ont également porté sur les règles d'urbanisme émanant de la loi SRU, comme les pénalités qui y sont associées et l'inégalité des territoires face à ces obligations. Une attention particulière a été portée au renouvellement urbain et à la solidarité territoriale, en particulier face à la désertification médicale qui touche toute notre ville de plein fouet.

La sénatrice s'est montrée très à l'écoute et disponible pour approfondir l'ensemble des dossiers que nous jugerons utiles de lui transmettre. Une collaboration qui laisse entrevoir une volonté commune d'avancer dans la résolution des problématiques locales, dans l'intérêt des habitants de Milhaud.



# Le prélèvement automatique

## Vos règlements en toute tranquillité

Pour faciliter les démarches et répondre à la demande des parents, la ville de Milhaud propose un nouveau mode de paiement : le prélèvement automatique (SEPA), pour régler les factures de :

- la restauration scolaire,
- les accueils périscolaires (accueil du matin et du soir),
- les accueils extrascolaires (accueils du mercredi et des vacances scolaires)



Cette nouvelle option de paiement vous permet de régler vos factures en toute sérénité !

Le prélèvement est un moyen de paiement :

- **SÛR** : vous êtes assuré de payer à la date limite de paiement indiqué sur votre facture, sans avoir à penser aux échéances, éviter les retards et les risques de pénalités sur les factures qui s'accumulent, même lorsque vous êtes absent.
- **SIMPLE** : vos factures vous sont adressées comme par le passé. Vous connaîtrez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit chaque année.
- **SOUPLE** : vous pouvez renoncer au prélèvement par simple courrier selon les conditions énoncées au contrat de prélèvement.

Pour passer au prélèvements SEPA, il convient d'adresser les documents en pièces jointes au service de la Scolarité :

- le contrat de prélèvement automatique (règlement financier) dûment complété et signé,
- la demande de prélèvement SEPA autorisant le prélèvement automatique accompagnée d'un RIB.

Les autres moyens de paiement sont évidemment maintenus et vous avez la possibilité de conserver votre choix actuel.

L'ensemble des règlements votés par le Conseil Municipal intégrant cette nouveauté sont disponibles sur le site de la commune :

<https://www.milhaud.fr>

rubrique « petite enfance et scolarité » et au service de la Scolarité.

**ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE**  
**DE TRI - DE DÉCHETS**

**RAPPEL**  
**NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS À MILHAUD**

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim

● Jours de collecte supplémentaire du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

La collecte des déchets a lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h. Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.

**POUR TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE TERRITOIRE**

En ligne [monservicedechets.com](https://monservicedechets.com)  
Téléchargez l'appli **monservicedechets**

QR code  
Disponible sur Google play

PAPREC COVED  
nîmes métropole

## Nettoyage de la garrigue

### Encore trois tonnes de déchets ramassés

Nous devons constamment rappeler l'importance des questions environnementales et agir au quotidien à l'échelle communale et en particulier pour nos espaces de garrigue.

Comme c'est maintenant habituel, 2 ou 3 fois par an, avec les enfants du CMJ et leurs autres copains de classe, accompagnés par leur famille, par les associations « La Garrigue Propre », « Garrigue Font des Chiens », « La Diande Milhadoise », est organisée une opération de nettoyage citoyen. Cette année, elle s'est déroulée le 26 avril. L'idée étant d'œuvrer, bien entendu, pour une noble cause mais aussi de réunir petits et grands de tous âges, afin de participer au nettoyage de la garrigue, siège de trop nombreux et récurrents dépôts sauvages.

En l'espace de trois heures, ce sont pneus, cannettes en verre et en métal, ferraille, restes de menuiserie et quelques mètres cubes d'ordures diverses qui ont pu ainsi être extraits de cet espace naturel. Ainsi trois tonnes ont été ramassées grâce à la mobilisation citoyenne !

La meilleure manière de vivre dans une nature propre c'est de ne rien y jeter : nous continuerons de le marteler sans cesse, sachant que tout ce qui a été évacué n'est que le résultat de petites et grandes incivilités subies au quotidien !

## Dépôts sauvages

### Les verbalisations ont commencé

Les dépôts sauvages sont une plaie pour notre environnement, pour notre ville et pour l'image de notre territoire. Qu'il s'agisse d'encombrants, de gravats, de déchets ménagers ou autres ces gestes inciviques polluent nos espaces naturels, dégradent notre cadre de vie et génèrent des coûts considérables pour la collectivité.

Encore récemment, un chemin a dû être nettoyé en urgence. C'est malheureusement une intervention de plus parmi tant d'autres, dans la garrigue ou dans la plaine, où les dépôts se multiplient. Malgré les campagnes de sensibilisation, malgré la mise à disposition de solutions pour se débarrasser des déchets légalement, certains continuent à agir en toute irresponsabilité.

Il est bien entendu que maintenant la verbalisation est la seule solution pour essayer d'éradiquer ces dépôts que ce soit en plaine et en garrigue, mais aussi en ville.

Depuis la mise en place dernière des amendes administratives, ce sont de nombreuses affaires qui ont été réglées. L'amende administrative, d'un montant de 150 €, va directement dans les caisses de la commune.

S'ajoute au besoin l'amende pénale qui commence à faire réfléchir les contrevenants.

Face à cette situation inacceptable, la municipalité renforce la surveillance : des caméras sont installées sur les zones sensibles. Et qu'on le sache bien, ceux qui polluent seront désormais repérés, identifiés et poursuivis devant les tribunaux, car protéger notre environnement, c'est protéger notre avenir collectif !



# Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

## Festival de théâtre

Le festival de théâtre s'est déroulé le 28 février et 1<sup>er</sup> mars, avec au programme Thierry Palem qui a rendu hommage à Georges Brassens en interprétant ses chansons avec humour et passion, puis une comédie de Pierre Notte « La nostalgie des blattes » interprétée par la compagnie Accordage : « Deux femmes sont assises côte à côte dans un espace nu et attendent des spectateurs qui ne viennent pas, dans un monde aseptisé où il est interdit de fumer, manger du sucre et du gluten. L'une est comédienne bien pensante et l'autre prostituée, mais ce qu'elles ont en commun c'est leur corps qui a vieilli sans aucune intervention chirurgicale... ».

Pour finir, une comédie de Jean-Pierre Martinez interprétée par la compagnie les Caméléons :

« Tout est bien qui commence mal » a séduit le public : depuis des années Fred et Alex attendent de pouvoir adopter un enfant. C'est le grand jour, l'inspectrice de l'aide à l'enfance doit arriver chez eux pour évaluer le sérieux de leur projet d'adoption, mais catastrophe Alex n'est pas au rendez-vous ce qui risque de tout remettre en question, s'ensuivent toutes sortes de quiproquos.

Beaucoup de rires et de bonne humeur pour ce festival de théâtre toujours apprécié par un large public.



## Vendredis de l'Agglo

« Et pendant ce temps, Simone veille » : soixante ans de féminisme racontés avec humour et en musique pour que les hommes et les femmes avancent enfin ensemble. Une comédie divertissante et instructive qui, le 7 mars, a séduit le public des « Vendredis de l'Agglo » et le public de France depuis plusieurs saisons. Incontournable !

Le féminisme peut-il être drôle ? C'est tout l'enjeu de ce spectacle qui revisite la condition féminine en France des années 50 à nos jours, dans une version théâtrale et humoristique, autant par les choix de mise en scène, rythmée de Gil Galliot, que par le jeu de Trinidad, Anne Barbier, Corinne Béron, Hélène Serres, Vanima Sicurani, Bonbon. Dans cette nouvelle adaptation, l'enjeu est réussi !



Quatre générations de femmes se succèdent dans ce voyage dans le temps qui s'étend de la lutte pour l'avortement à la procréation médicalement assistée. Ponctué par les interventions d'une fantasque et grinçante Simone qui veille à nous rappeler les dates importantes, nous (re)découvrons cette quête d'une égalité hommes/femmes qui s'est faite à force de combats, de désirs et de doutes.

60 ans de féminisme revisités avec beaucoup d'humour !

## Concert exceptionnel pour une grande cause

Cette penã taurine créée en 1959, qui porte le nom du torero Chicuelo II (Manuel Jimenez Diaz, décédé le 21 janvier 1960 dans un accident d'avion), est venue dans notre salle des fêtes le 16 mars pour une représentation en partenariat avec la mairie, L'ASAP et « les Nîmoises » (associations caritatives), au profit du Centre d'Education Conductive de Clarensac qui permet la prise en charge d'enfants porteurs de handicaps dans le cadre de maladies rares et de l'association « Rêves d'Enfants ». Cette harmonie est devenue l'Orchestre des arènes de Nîmes en 1962. Elle est aussi l'orchestre des arènes d'Arles et d'autres places. Actuellement dirigée par Rudy Nazy, l'orchestre Chicuelo joue



principalement des musiques taurines lors de ses représentations organisées, que ce soit dans toutes les arènes de la région, durant les férias d'Arles et de Nîmes, mais aussi dans toutes les autres manifestations taurines ou non, comme ce dimanche où nous avons pu écouter divers styles musicaux allant des grands standards de jazz aux musiques latines, sans oublier bien évidemment les plus grands paso-dobles.

Un vrai régal pour les près de 200 spectateurs venus entendre des airs qui ont ravivés nos plus anciens souvenir de férias, mais aussi pour participer à ce bel élan de générosité qui, au total, à permis de reverser 4000 € à ces 2 associations.

## Repas des présidents d'association

Le repas annuel des présidents d'associations de la commune, organisé le 29 mars, a une nouvelle fois rassemblé plus de 180 convives autour de la grande table de la convivialité et du partage. Un moment fort de l'année associative écoulée, placée sous le signe de la bonne humeur, de la musique et de la gastronomie.

Dès l'accueil, le ton était donné. Le maire accompagné de son premier adjoint, Jean-Luc François, a prononcé un discours chaleureux, insistant sur le rôle fondamental du tissu associatif dans la vie de la commune.

Le repas, préparé par le traiteur le Pêché Mignon, a ravi les plus fins palais. Un véritable festival de saveurs, servi avec soin et élégance. Mais l'assiette n'était pas la seule à faire le spectacle : Régine Pascal et son DJ ont apporté la touche festive et musicale. Leur répertoire résolument provençal, mais rythmé, a enchanté les oreilles des invités : « Jésus est né en Provence.. », « la coupo santo »... des airs pleins de soleil, d'accent chantant et de souvenirs d'antan.

Entre deux plats, le rythme ne faiblissait pas grâce aux tours bluffants du magicien Georges Colomb qui a su capter l'attention et faire surgir rires et étonnements au détour de chaque tour de passe-passe. Chacun a pu aussi dans ces intermèdes esquisser des pas de danse dont ils sont toujours très friands.



L'ambiance était à la fête, aux retrouvailles, à la reconnaissance mutuelle entre ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre les associations et ceux qui les soutiennent. Une soirée réussie, riche de promesse pour les projets à venir, qui montre une fois de plus que quand le cœur bat au rythme de la passion associative tout devient possible.

## Course solidaire

La solidarité était au rendez-vous lors de la course solidaire en faveur du handicap. La 4<sup>e</sup> édition de la course solidaire, organisée le 6 avril, a prouvé une fois de plus la générosité des Milhaudois.

Sous un soleil printanier, plus de 150 personnes se sont mobilisées au profit du Centre d'Éducation Conductive de Clarensac, qui œuvre auprès d'enfants porteurs de handicaps et de maladies rares.

Les participants ont pu choisir entre les trails de 6 ou 11 km en garrigue ou une marche rapide. Une marche des enfants en fauteuil, accompagnés de leurs proches et de bénévoles, a symbolisé l'esprit d'inclusion de cette journée. Un moment particulièrement touchant !

Cette belle réussite est le fruit d'une mobilisation collective exceptionnelle : élus, agents municipaux, bénévoles, associations, parents et habitants ont uni leurs efforts pour faire de cette journée un moment de partage et de solidarité inoubliable.

Un immense merci à tous les contributeurs !



## Récompense Téléthon Merci

Lors de la réception du Téléthon Merci à Uchaud, ville phare 2024, la ville de Milhaud a été récompensée par le Trophée de la mobilisation.

Une belle reconnaissance que nous tenions à partager avec vous ! Cette récompense est le fruit de votre engagement, de votre énergie et de votre solidarité. Grâce à vous, à votre créativité et à votre mobilisation, nous avons pu organiser des actions nombreuses et fédératrices, à l'image des valeurs qui nous rassemblent.

Ce trophée, c'est le vôtre autant que le nôtre. Il témoigne de la force de notre tissu associatif et de notre capacité à nous unir pour une cause aussi importante que celle du Téléthon.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre précieuse contribution.



## Chasse aux œufs

Le lundi de Pâques, baigné par un soleil radieux inespéré, la traditionnelle chasse aux œufs a enchanté petits et grands. Dès le signal donné, de nombreux enfants se sont élancés, paniers à la main, à la recherche des précieux trésors disséminés cette année dans le foin. Les cris de joie résonnaient dans l'espace aménagé derrière les arènes, témoins d'une « moisson » réussie et pleine d'enthousiasme.

Mais la fête ne s'est pas arrêtée là : petit déjeuner avec viennoiserie et boissons, jeux gonflables, structures en bois et animations ludiques, comme la pêche aux canards, ont prolongé le plaisir jusqu'à midi sonné, offrant à nos chers bambins une matinée pascale inoubliable, entre gourmandise et amusement.

Une belle journée de partage et de joie aux abords du printemps.



## Tournoi de robotique

C'est dans une ambiance à la fois électrique et conviviale que s'est déroulé, le 18 mai, le tournoi national de robotique 2025, réunissant plus de 60 robots venus de toute la France.

Organisé au centre socioculturel, l'événement a attiré plus d'une centaine de visiteurs venus admirer le talent, la créativité et la précision des jeunes ingénieurs en herbe.

Dès 9h du matin, les candidats ont pu faire les derniers essais. À 10h, les premières épreuves ont commencé. Chaque équipe, composée de lycéens, d'étudiants ou de passionnés, devait présenter un robot conforme aux règlements.

Les phases qualificatives ont permis de départager les meilleurs en terme de conception, de stratégie et d'efficacité. Les finales dans les 3 catégories ont débuté en début d'après-midi. La compétition phare des mini sumos a tenu sa place avec des combats acharnés et très équilibrés, preuve d'un haut niveau de technicité.

« C'est un événement qui montre à quel point la robotique inspire les jeunes générations, et à quel point elle est porteuse d'innovation », a déclaré Frédéric Giamarchi, responsable du comité d'organisation.

Avec une participation en hausse par rapport à 2024 et un niveau technique globalement en nette progression, le tournoi national de robotique confirme son statut de rendez-vous incontournable pour les passionnés de technologie.

L'édition 2026 promet encore plus de défis... et de robots !



# Libre expression

## **GROUPE MAJORITAIRE**

À l'approche des élections, certains pourraient penser que l'action publique ralentit. Il n'en est rien. Notre engagement reste total. Notre action continue avec la même exigence et la même volonté.

Aucun projet n'est mis en pause : la maison médicale, confiée à un opérateur privé, avance comme prévu ; les professionnels de santé s'engagent progressivement pour ce beau projet, la livraison est attendue pour la fin 2026.

La ZAC Aubépin, futur écoquartier, elle aussi ne faiblit pas mais il y a des délais réglementaires, que seuls ceux qui les méconnaissent, imaginent que ce n'est pas assez rapide !

La sécurité reste une de nos priorités quotidiennes. Dans des zones sensibles occupées par des gens qui se jouent des lois et des règles, la surveillance est renforcée : caméras, présence accrue de policiers municipaux, patrouilles de gendarmerie, interventions régulières avec des chiens spécialisés... Rien n'est laissé au hasard.

Côté gestion, nous n'avons pas alourdi la masse salariale. Bien au contraire, nous poursuivons la rationalisation en privilégiant les délégations de service public, qui nous permettent de garder le contrôle sans supporter les charges matérielles et logistiques.

---

## **MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES**

Texte non communiqué

---

## **MILHAUD VOUS APPARTIENT**

Les élections municipales approchent et la commune vit au ralenti. Les annonces restent dans les cartons, maison médicale, quartier de l'AUBEPIN. L'équipe municipale est dans la réflexion et peu dans l'action. Sans compter une chaussée désastreuse. La mairie préfère rembourser jantes et pneus qu'agir. Comme dans la rue du moulin, problème insoluble au détriment des habitants. Les frais de personnel explosent, avec l'embauche forte de personnel administratif, et des services techniques réduits au minimum, au profit d'entreprises extérieures. Des orientations qui auront un impact majeur sur le futur. Plus de 4 millions de frais de personnel sur 6.4 millions de dépenses réelles de fonctionnement. Le maire se soucie plus de renommer rue et place, sans obtenir de décision obligatoire du Conseil Municipal. Peut-être qu'il redoutait la discussion autour de ses décisions unilatérales. Est-il au-dessus de la loi ? Ne doit-il pas être exemplaire ? Le maire peut-il s'attribuer tous les pouvoirs sans tenir compte des Elus ? Est-ce la manière de respecter les électeurs et la loi ? N'est-ce pas ainsi la porte ouverte à tous les excès et les abus de droit ? A vous de juger ? PELLERIN/SERAPHIMIDES

## Cérémonies

La municipalité a à cœur de poursuivre avec constance et respect un travail régulier autour de la mémoire et de l'histoire. Ce travail est essentiel non seulement pour rendre hommage à celles et ceux qui ont souffert ou donné leur vie pour notre pays, mais aussi pour transmettre aux générations futures le sens de l'engagement, du courage et du devoir. Tout au long de l'année, des journées nationales nous rappellent que notre liberté à un prix, que des hommes et des femmes, civils et militaires, ont été touchés dans leur chair pour défendre des valeurs fondamentales : la Paix, la Justice, la République.

Le 11 mars, nous avons honoré les victimes du terrorisme, toutes celles et ceux tombés sous la

violence aveugle, en France comme à l'étranger. Le dernier dimanche d'avril était consacré au souvenir des victimes et des héros de la déportation, mémoire vive des heures les plus sombres de notre histoire. Le 8 mai, nous avons célébré la victoire de 1945, fin de la seconde guerre mondiale en Europe avec la reconnaissance due à ceux qui ont combattu pour libérer notre pays. Le 27 mai, nous avons rendu hommage aux hommes et aux femmes de la résistance, figures de courage et de refus face à l'oppression. Le 8 juin, nous pensions à ceux qui sont morts pour la France en Indochine dans un conflit souvent oublié, mais dont les cicatrices demeurent. Enfin le 18 juin, nous commémorons l'appel historique du Général de Gaulle, symbole d'un refus de la défaite et d'un appel à l'espérance, à l'honneur et à la lutte contre l'ennemi. À travers ces commémorations, c'est une même volonté qui nous anime : ne jamais oublier ! Rendre hommage, c'est aussi affirmer que ces sacrifices ne sont pas vains et que notre devoir est de faire vivre cette mémoire, pour bâtir un avenir plus juste, plus conscient, plus solidaire.



## Bienvenue dans la commune

### PIZZA TONIO

Pour ceux qui ne me connaissent pas, pourtant natif de Milhaud, moi c'est Tonio et mon épouse Kristelle.

Après un parcours professionnel quelque peu atypique, j'ai décidé en 2018 de suivre une formation de pizzaiolo à l'École de pizzaiolo de Jean-Jacques Despaux à Lan-Nemezán. J'ai alors ouvert une pizzeria à Bernis où j'habite actuellement. J'ai exercé cette activité pendant 2 ans et j'ai ensuite vendu pour une autre activité professionnelle. Mais l'amour du métier de pizzaiolo m'a vite rattrapé, métier passion je dois bien l'avouer. Nous avons donc décidé avec mon épouse de retenter l'aventure et c'est alors que nous avons eu l'opportunité de récupérer l'ancien local de la boucherie, et ce, dans le village de mon enfance, pour mon plus grand plaisir.

Installés depuis le 26 décembre 2024, nous avons déjà eu de nombreux retours positifs qui font chaud au cœur. Vous l'avez compris, nous faisons ce métier avec passion et donnons le meilleur de nous-même. Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous vous attendons avec impatience, 8 route de Nîmes. Pour les clients déjà fidèles, nous espérons de tout cœur continuer à vous satisfaire et régaler vos papilles.

Tonio et Kristelle



# Agenda des manifestations

## Juin

**Samedi 21**

### Fête de la musique

Avec Triopopcorn  
19h - place J. Coullomb

**Samedi 28**

### La nuit des Étoiles

En garrigue - rdv aux 4 Chemins  
21h - pique nique  
22h - début des observations  
(report au 5 juillet si ciel couvert)

## Juillet

**Mardi 8 juillet**

### Lecture pour enfants de 3 à 6 ans

**Tous les mardis jusqu'au  
25 août**

17h à 18h - parc Rebeyrotte

**Lundi 14**

### Cérémonie du 14 juillet

11h30 - place J. Coullomb  
Suivie du verre de l'amitié aux  
arènes.

### Toro à la broche

Sur inscription  
13h30 - boulodrome

### Animation musicale

13h30 - boulodrome

### Spectacle équestre

21h30 - arènes

**Du jeudi 24 au dimanche 27**

### Fête votive

Voir programme à la fin de ce  
bulletin municipal

## Septembre

**Mercredi 3**

### Cinéma Enfants

« Tempêtes de boulettes  
géantes »  
14h30 - centre socioculturel

**Jeudi 4**

### Cinéma Adultes

« Cocorico »  
20h30 - salle des fêtes

**Samedi 6**

### Forum des associations

9h - centre socioculturel

## Octobre

**Mercredi 1**

### Cinéma Enfants

« Stuart Little »  
14h30 - centre socioculturel

**Jeudi 2**

### Cinéma Adultes

« La ch'tite famille »  
20h30 - salle des fêtes

**Samedi 11**

### Festival de jazz

20h30 - salle des fêtes



## Novembre

**Mercredi 5**

### Cinéma Enfants

« Ballerina »  
14h30 - centre socioculturel

**Jeudi 46**

### Cinéma Adultes

« Pour l'honneur »  
20h30 - salle des fêtes

**Vendredi 7 et samedi 8**

### Festival de théâtre

20h30 - salle des fêtes

**Samedi 22**

### Salon du livre

9<sup>e</sup> édition  
10h - centre socioculturel

**Forum des associations  
samedi 6 septembre  
centre socioculturel  
À partir de 9h**

# La vie des associations



## MGUN Basketball

### UN CLUB CITOYEN QUI GAGNE

MGUN Basketball (Milhaud Générac Uchaud Nîmes) est une communauté dynamique et passionnée qui partage des valeurs fortes envers le développement de ses membres pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis.

Notre équipe de basket adapté : notre équipe s'entraîne depuis 2 ans et a participé jeudi 1<sup>er</sup> mai à son premier tournoi à Bessèges. Elle montre l'exemple en terme d'état d'esprit : des sourires et du fair-play. Une belle réussite et de beaux souvenirs en mémoire pour les 10 joueurs présents.

Notre formation : pour la 1<sup>re</sup> fois de l'histoire du Gard, une joueuse de MGUN, Maë, fera partie des 9 joueuses françaises intégrant l'INSEP pour jouer en équipe de France U15 et en nationale 1 à seulement 14 ans ! Louna va intégrer la sélection d'Occitanie avec 1 an d'avance et le pôle espoir de Montpellier. Milo, Hayden et Yliane vont intégrer des centres de formation de clubs renommés.

Notre équipe première : nos seniors garçons évoluent à la SMASH au plus haut niveau régional avec des matchs palpitants, des actions collectives et des dunks en haute altitude ! 250 personnes étaient présentes samedi 26 avril pour les encourager contre Montpellier, avec une ambiance de feu.

Avec plusieurs renforts qui arrivent à l'intersaison, nul doute que nos ambitions vont grimper. Rejoignez-nous ! Si vous souhaitez en savoir plus sur nos activités : [mgun-basket.fr](http://mgun-basket.fr)



## Arc club

### ENFIN DE RETOUR

Après plusieurs années d'absence pour l'organisation de la seconde manche du challenge jeune, le 3 mai 2025, l'Arc Club Milhadois avec toute son équipe de bénévoles n'a rien perdu de son savoir faire en organisant cette étape du challenge départemental, cela a permis de rassembler près de 50 archers de 11 clubs du département autour de leurs passions communes le tir à l'arc.

Un grand merci au comité départemental de tir à l'arc (CDTA30), ainsi qu'à la municipalité de Milhaud de nous avoir fait confiance pour cet événement.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations début septembre pour venir nous rencontrer.



## ASPTT

### DU SPORT POUR TOUTES ET TOUS

L'ASPTT Nîmes s'engage à rendre le sport accessible à tous, quel que soit l'âge, la condition physique ou la situation sociale. Nous proposons aussi des séances adaptées aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Activités 2025/2026 : nouveautés cette saison ! Nous proposerons dès septembre 2025, des séances adaptées pour les seniors. Il y aura des cours de fitness en soirée et du football adapté, et bien d'autres activités à découvrir !

Location de salle : nous louons nos salles aux particuliers pour des événements familiaux, mais aussi aux entreprises pour des séminaires ou réunions. Tarif sur devis selon l'espace utilisé.

Évènements : nos stages multisports (à partir de 6 ans) auront lieu du 7 au 11 juillet et 25 au 29 août 2025 : 135 € la semaine. Les enfants sont amenés à pratiquer des activités sportives diverses et nouvelles (tchoukball, slackline, rugby flag, hockey sur gazon...) à Saint Césaire.

Nous proposons un stage activités de loisirs (canoë, accrobranche, piscine...) du 15 au 18 juillet 2025 : 190€ la semaine.

L'ASPTT Nîmes, bien plus qu'un club, une passion à partager !

Contact : 06 51 50 64 42 - Mail : nimes@asptt.com - Site : nimes.asptt.com



## La Boule des Anges

### UN PRÉSIDENT AUX ANGES

Petit retour sur les 5 premiers mois de compétition de l'année :

- Vice-champion du Gard x2 jeu provençal, Rosa CALIGO et Lucas TAULIER.
- Champion du Gard x3 pétanque, Cédric HORJAK, Jean-François SCHATZ et Joël MALATESTA.
- Champion du Gard x2 pétanque, Patrick COLOMINA et Laurent RIFFARD.
- Champion d'Occitanie x3 jeu provençal, Gérard SIGAL, Cédric HORJAK et Laurent RIFFARD.

La boule des anges Milhaud sera donc représentée à 4 championnats de France cette année.

Je félicite mes joueurs pour leurs tenues sur les jeux, leurs fair-plays et bien évidemment leurs résultats. Rosa, première féminine du département à réaliser cet exploit, Cédric et Laurent, un magnifique doublé.

2025 est une superbe année, la plus belle depuis notre création. Un grand bravo à vous tous ! Bonne chance pour vos championnats de France.

« Que les anges continuent de planer » ! Thierry CALIGO, Président



De gauche à droite : L. RIFFARD, JF. SCHATZ, J. MALATESTA, T. CALIGO (Président), P. COLOMINA, G. SIGAL, C. HORJAK, R. CALIGO, L. TAULIER.

## Belote Milhaudoise

### DE NOUVEAUX ADHÉRENTS

L'Association « Belote Milhaudoise » se réjouit de voir arriver d'autres adhérents pour les concours qui se déroulent tous les mercredis de 14 h à 17 h au centre socio-culturel. La cotisation annuelle reste inchangée soit 10 €. Nous vous informons également de notre concours mensuel qui a lieu tous les derniers samedis de chaque mois de 14h à 17h et qui a attiré de nouveaux participants (la mise est de 5 €).

Notre dernière Assemblée Générale s'est poursuivie par un repas qui a ravi nos convives.

Contacts : 06 83 95 80 29 et 06 08 35 06 07.

## Familles Rurales

### MOBILISÉES POUR « LES ROSES DU GARD »

Au cours de l'année qui s'achève, une après-midi zumba a été organisée à Saint-Gilles, au profit de l'association « les Roses du Gard », présidée par Mme Milan, association qui œuvre pour le bien-être des malades atteints de cancers et leurs aidants.

Lors de cet événement, une quarante de danseuses était présente pour passer un bon moment, mais aussi pour soutenir cette association financièrement, ainsi que l'association « Familles Rurales de Milhaud » qui a remis un chèque de 200 € à la présidente.

Un goûter a gentiment été offert par la boulangerie « l'Épi d'Or » de Saint-Gilles pour clotûrer cette belle après- midi.

Un grand merci également à Aurelie Liotaud qui a animé avec dynamisme et bonne humeur cet événement caritatif.

Pour la rentrée prochaine, les cours sont reconduits dans leur totalité, les inscriptions se feront lors du forum des associations.



## Mélina Danse

### UN GALA ANNUEL PLEIN DE COULEURS

Cette année, l'association Mélina Danse se déchaîne à travers les quatre éléments. Le samedi 21 juin, à 20h30, notre gala annuel transformera la scène en un véritable spectacle de couleurs, de mouvements et d'émotions. Chaque tableau chorégraphique illustrera un élément avec grâce et énergie, porté par la passion de nos danseuses et danseurs, petits et grands. Entre la fougue du feu, la douceur de l'eau, la puissance de la terre et la légèreté de l'air, vous serez emportés dans un univers magique et sensoriel. Comme chaque année, notre merveilleuse professeure Mélina a imaginé des chorégraphies féeriques et immersives qui vous en mettront plein les yeux.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble cette soirée exceptionnelle, pleine de beauté et de convivialité. Venez applaudir nos artistes en herbe et célébrer l'arrivée de l'été sous le signe de la danse !

Audrey Bacchetto, Cyril Bacchetto et Solène Roulle

Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr



## Garrigue Propre

### NOUVEAU NOM MAIS MÊMES ACTIONS



Beaucoup d'entre vous connaissent notre association sous le nom « Le bonheur est dans la garrigue propre ». Nous avons simplifié notre intitulé, mais notre engagement reste le même : œuvrer au maintien de la propreté de notre belle garrigue. Cette année, nous avons pu concrétiser notre projet de sécurisation de la Fond de Langlade. Notre association a financé l'achat des poteaux et grillages nécessaires, avec l'aide du magasin Bricomarché de Milhaud, et les services techniques de Milhaud se sont chargés de l'installation. Nous les remercions tous chaleureusement pour leur investissement.

Nous continuons inlassablement, lors de nos balades bi-hebdomadaires dans la garrigue de ramasser les déchets, les canettes, les bonbonnes de gaz... Ces bonbonnes de gaz ont été originalement recyclées par les services techniques, en une sculpture de taureau installée aux Quatre Chemins. Ce magnifique taureau a déjà connu un grand succès sur les réseaux sociaux. Nous comptons sur lui pour

décourager les incivilités !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de bons moments en garrigue ou à notre olivette associative.

Hector Herrera, Président de l'association

## Mûriers-Condamine & Riverains

### DES MOMENTS FORTS

L'Association « Mûriers-Condamine & Riverains » a réalisé le 30 mars 2025, pour la deuxième année consécutive, une Macaronade dans la cour des arènes. Repas convivial suivi d'un amical concours de pétanque, 1<sup>re</sup> animation du printemps réunissant les adhérents, mais également ouvert à tous les Milhaudois, qui va devenir un moment clé de l'animation associative de notre quartier, tant le succès est au rendez-vous.

Mais, elle a aussi rassemblé plus de quatre-vingt personnes, le vendredi 23 mai 2025 pour la fête des voisins dans notre quartier, au niveau du parc Rebeyrotte, avec la très agréable participation de M. le Maire, Jean-Luc Descloux, et du 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Luc François.

Quel plaisir de se voir de plus en plus nombreux à partager ces forts moments de fraternité et de convivialité. Merci à tous les participants pour leur investissement, leur présence chaleureuse et tous ces moments joyeux et festifs de partage et d'entraide.

Venez nombreux nous rejoindre et adhérer à l'AMCR pour la modique somme annuelle de 12 € par foyer. Contact : G. BUGEIA 06 08 15 00 09 ou muriers.condamine@gmail.com



## Milhaud Mille dons

### MERCI À TOUS

L'année associative se termine, mais nos manifestations sont déjà en préparation avec notre vide-greniers qui aura lieu le dimanche 21 septembre au Boulodrome (un report est prévu au 28 en cas d'annulation pour mauvais temps par ex.), sans oublier celles au profit du Téléthon qui aura lieu les 5 et 6 décembre.

Cette année, en plus de nos manifestations habituelles, nous ajouterons un concours de pétanque que nous espérons pouvoir organiser le samedi 6 décembre après-midi, en partenariat avec La Boule des Angés. Ce concours amateur sera ouvert à toute personne, de Milhaud ou d'ailleurs, aimant la pétanque.

Merci aux petites mains de notre association qui donnent de leur temps, aux associations milhaudoises qui nous aident et à nos partenaires financiers.

Renseignements et contact :

06 09 57 63 56 – milhaudmilledons@orange.fr

**MILHAUD Mille dons**  
**21 septembre 2025**  
**VIDE-GRENIERS**  
Buvette et petite restauration sur place  
au boulodrome de 8h à 16h  
Organisé par l'association MILHAUD MILLE DONS  
Renseignements et réservations par mail : milhaudmilledons@orange.fr ou par tél : 06 09 57 63 56

## La Pastorale

### RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Si la Pastorale n'est plus sur le devant de la scène, c'est tout simplement qu'elle n'a plus de figurants ni de batisseurs. Il est vrai que déployer de l'énergie pour monter un spectacle qui sera vu par 20 personnes est décourageant et décevant. Si certains sont en contact avec des scouts ou éclaireurs unionistes etc. qu'ils me contactent.

Mais nous ne restons pas inactifs puisque l'on nous trouve pour le Téléthon (vente de petits pâtés nimois), que nous organisons le marché de Noël mi novembre (15&16) et un loto dont la date est à préciser ( 21/12?). Nous cherchons un prestidigitateur amateur semi pro pour mettre sur pied un éventuel spectacle.

Nous vous souhaitons un bon été, une bonne fête votive et un peu à l'avance de très bonnes vacances.

Le président, B. Chaber



# Gymnastique Volontaire

DES ACTIVITÉS ENCADRÉES POUR TOUS

La saison sportive se termine mais déjà nous préparons la rentrée. Nous serons présents au forum des associations qui aura lieu le samedi 6 septembre 2025 au centre socioculturel, place F. Mistral à Milhaud, à partir de 9h.

Les cours reprendront le lundi 8 septembre 2025. N'hésitez pas à venir découvrir les différentes activités physiques proposées pour vous permettre d'être à l'écoute de votre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière avec du matériel adapté selon chaque activité et des animateurs diplômés. Des activités pour tous les goûts et toutes les envies en intérieur, sans oublier plaisir, convivialité et surtout bonne humeur.

N'hésitez à vous renseigner sur : <https://www.milhaud.fr> (rubrique associations) et à nous rejoindre.



# Les Tabbies de Marie

UN VIDE MAISON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION

L'association Les Tabbies de Marie organise les samedi 28 et dimanche 29 juin un grand vide-maison au 300 rue des Banières à Milhaud, de 9h à 17h30. Seront à retrouver à la vente : des vêtements (hiver et été, enfant et adulte), des objets anciens, de la vaisselle, des jouets pour enfants, des livres, de la décoration...

Les objets mis en vente proviennent de dons généreux de la part de nos bénévoles, mais également de nombreux Milhaudois qui soutiennent notre association !

La vente de ces objets nous permettra d'assurer un grand nombre de prises en charge, de soins, de stérilisations et de tout autre besoin des nombreux chats libres de Milhaud dont nous nous occupons.

En espérant vous voir nombreux,  
À très bientôt !

Organisé par :

**VIDE MAISON**

**Samedi 28 et dimanche 29 juin**  
**300 rue des Banières, 30540 Milhaud**  
**De 9h à 17h30**

*Vêtements, objets anciens, vaisselle, jouets, etc.*

# Club des Aînés - Jamaï Viel

UN NOUVEAU BUREAU

L'association « Jamaï viel » a eu son Assemblée Générale et un nouveau bureau : Président : Mr Francis Desse - Vice-Présidente : Mme Denise Tuquet - Trésorier : Mr Jean-Pierre Bonhomme - Secrétaire : Mme Beaufiles Françoise. Membres du CA : Edith et André Baboulène, Jeanine Nicolas, Annie Plane, Joëlle Roux, Marie-France Bonhomme.

L'association est toujours très active et propose de nombreuses activités variées comme la belote, le loto, le tricot, les jeux de société, des repas à thème et des voyages. Il reste encore des places pour le voyage à Castres du 11 au 13 septembre, n'hésitez pas à contacter l'association pour de plus amples renseignements.

Samedi 14 juin aux platanettes a eu lieu le repas estival qui a connu un très beau succès auprès des adhérents. Rendez-vous est donné pour le forum des associations qui aura lieu le 6 septembre 2025.

L'Association « Jamaï Viel » vous souhaite à tous de très bonnes vacances d'été. Reprise des activités le 1<sup>er</sup> septembre.





# MILHAUD

## Fête votive 2025 du 24 au 27 juillet



### JEUDI 24 JUILLET

**18h :** défilé de la jeunesse et des gardians & en clôture une roussataïo (élevage O. Terroux) avec la peña « l'Occitane » offert par Nîmes Métropole - départ des arènes

**19h :** abrivado-bandido (manade Devaux)

**22h :** animation musicale avec « Cocktail de Nuit » (place F. mistral)

### VENDREDI 25 JUILLET

**10h :** Fiesta des Enfants au boulodrome

**12h :** abrivado-bandido (manade Cayzac)

**16h45 :** course du Trophée de l'Avenir (manades Lagarde, du Cougourlier, Blatière-Bessac et Fabre-Mailhan) - entrée gratuite - suivie de l'abrivado-bandido (manade Cayzac)

**21h30 :** charlottade organisée par la jeunesse milhadoise aux arènes (manade Franquevaux)

**22h :** animation musicale avec DJ « la Jungle » - place F. Mistral

**22h :** animation musicale avec « Sirius 80 » - place du Castellás



### SAMEDI 26 JUILLET

**9h30 :** déjeuner au Jardin du Tistolet animé par la « Peña du Grès » offert par la municipalité

**11h :** départ de la Longue du Jardin du Tistolet (manade Aubanel)

**12h30 :** abrivado-bandido (manade du Levant)

**14h :** animation « le Ventre qui Glisse » (place J. Coullomb)

**16h45 :** course du Trophée de l'Avenir (manades Lagarde, du Cougourlier, Blatière-Bessac et Fabre-Mailhan) - entrée gratuite

**21h30 :** jeux gardians et vachettes pour la jeunesse aux arènes (manade du Levant) - entrée gratuite

**22h :** animation musicale « DJ Kams & Jean'C » - place F. Mistral

**22h :** animation musicale avec « Art'Titude » - place du Castellás



### DIMANCHE 27 JUILLET

**9h :** déjeuner au boulodrome animé par la peña « Los Caballeros »

**10h30 :** messe en provençal au boulodrome avec les gardians de la manade Briaux et le groupe folklorique « de Garrigue en Mistral »

**12h :** abrivado-bandido (manade Briaux) suivi de l'apéro avec Ricoune - place J. Coullomb

**16h45 :** course de taureaux jeunes (manades Rousseau, de Méjanés, du Rousty et Saint-Léonard) - entrée gratuite - suivie de l'abrivado-bandido (manade Briaux)

**21h30 :** Toro Mousse aux arènes (manade Briaux) suivi du Toro de Fuego aux arènes et du feu d'artifice offert par la jeunesse milhadoise - entrée gratuite



*Parcours des abrivados - bandidos : avenue Marcel Berthaud, route de Montpellier, tour de la Montre et rue du Moulin.*

*Parcours de la Longue : départ du Jardin du Tistolet, arrivée avenue Marcel Berthaud.*

### Stands forains pendant toute la durée de la fête

*La municipalité de Milhaud recommande la plus grande prudence pendant les manifestations taurines de rues et dans les arènes aux personnes qui y interviennent et/ou y participent qui sont tenus de faire preuve d'attention selon leur âge, leur expérience, leur agilité, les us et coutumes et seront considérés comme prenant part à la fête et y circuleront à leurs risques et périls. Soyez vigilants sur les parcours. Pas de gestes ni d'actes inconsidérés qui peuvent mettre votre vie et*

*celle des cavaliers en danger. La circulation et le stationnement seront interdits sur les parcours des manifestations taurines par arrêtés municipaux. Prudence, mise en fourrière. Les véhicules à moteurs (4x4, quads, motos, scooter,...) sont interdits sur les parcours d'abrivados de loin, à l'exception des véhicules des organisateurs. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Rappel : « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». La municipalité de Milhaud se donne le droit de modifier ce programme. Bonne fête à toutes et à tous ! - Arrêté municipal N25-070.*



Restauration  
assurée par  
« Pêché  
Mignon  
Traiteur »  
place  
du Castellás